



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

UNIVERSITE ABDERAHMANE MIRA DE BEJAIA

Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences Financières et Comptabilité

MÉMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de

MASTER EN SCIENCES Financières et Comptabilité

Option : Finance d'Entreprise

INTITULÉ DE MÉMOIRE

LE FINANCEMENT D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT PAR LA BANQUE

Cas de la BNA

Préparé par :

TOUAHRIA Imene

Date de soutenance : 19/06/2025

Jury :

Président : Pr. MEKHMOUKH

Examineur : MOUSSOU

Rapporteur : Pr CHABI Tayeb

Année universitaire 2024/2025

Remerciement

Avant toute chose, je remercie Dieu de m'avoir guidée tout au long de ce parcours, en m'accordant la force pour mener ce travail à terme.

Ma gratitude s'adresse à « Monsieur CHABI », mon encadrant, pour ses conseils, sa disponibilité et son accompagnement précieux durant la réalisation de ce mémoire.

Je remercie chaleureusement le personnel de la Banque Nationale d'Algérie – direction régionale de Bejaia, pour son accueil durant mon stage.

Une mention particulière à « Mme TOUAHRIA Yamina », pour son professionnalisme, sa disponibilité et son esprit d'accompagnement tout au long de cette expérience.

Mes remerciements vont aussi aux membres du jury, qui ont accepté d'examiner ce travail et ont consacré leur temps précieux à son évaluation.

Je tiens à remercier tous les enseignants du département de Finance et Comptabilité qui m'ont accompagnée tout au long de mon parcours universitaire. Une reconnaissance particulière à « Monsieur MAAMRI », chef du département, toujours présent et à l'écoute des étudiants, ainsi qu'à « Madame MEKLAT », notre responsable de spécialité, pour son accompagnement tout au long de la formation.

Enfin, ma profonde reconnaissance à ma famille, pour leur soutien inconditionnel.

Dédicace :

À mes parents, les piliers de ma vie, qui m'ont offert une éducation digne, des valeurs solides et un amour sans limites.

À mon père, force silencieuse, dont le regard seul suffit à me faire avancer.

À ma mère, lumière douce, dont la tendresse m'accompagne à chacun de mes pas.

À l'âme de Mamabilla, étoile partie trop tôt, mais toujours présente en moi, vivante dans mes souvenirs et dans mon cœur.

À Vavayi, figure paternelle au cœur généreux, dont la bonté m'a toujours portée.

À mes grands frères Salim et Reda, et à ma grande sœur Nina, pour leur bienveillance et leur présence.

Et particulièrement à Reda, mon modèle de bienveillance, de bonté et de gentillesse, qui m'a accompagnée, pas après pas, tout au long de mon parcours.

À Sarah, ma meilleure amie, ma sœur d'une autre mère, pour sa présence constante.

À tous ceux que le sang ou le cœur m'a donnés : mes oncles, mon petit frère Mehdi, ma petite sœur Ferial, ainsi qu'à mes petits-neveux, à qui je souhaite un avenir lumineux.

Ce mémoire est un témoignage de gratitude, dédié à ma famille, ma plus grande force.

Jmene

La liste suivante présente les principales abréviations utilisées dans ce mémoire, classées par ordre alphabétique.

Les Abréviations	Désignations
BAD	Banque Algérienne de Développement
BADR	Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
ΔBFR	Variation du Besoin en Fonds de Roulement
BNA	Banque Nationale d'Algérie
CA	Le chiffre d'affaire
CAF	Capacité d'Autofinancement
CF	Cash-flows
CI	La Consommation Intermédiaire
CIB	Cartes Interbancaires
CLT	Crédit à Long Terme
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CMC	Conseil de la Monnaie et du Crédit
CMT	Crédit à Court Terme
DAB	Distributeurs Automatiques de Billets
DAM	Dotation aux Amortissements
DAP	Dotation aux Amortissements et Prévisions
DC	Département Crédit
DCG	Département Contrôle de Gestion
DCPS	Direction de Crédit aux Particuliers et Spécifiques
DDEP	Direction du Développement Etudes et Projets
DEJC	Direction des Etudes Juridiques et de Contentieux
DF	Direction de Formation
DGE	Direction des Grandes Entreprises
DIP	Direction des Instruments de Paiements
DMC	Direction Marketing et communication
DMF	Direction des Marchés Financiers
DMFE	Direction des Mouvements Financiers avec l'Etranger
DMG	Direction des Moyens Généraux
DOD	Direction des Opérations Documentaires
DPME	Directions des Petites et Moyennes Entreprises
DPP	Direction de Préservation du Patrimoine
DPS	Direction de la Production et des Services
DR	Délai de Récupération
DRE	Direction Régionale d'Exploitation
DRICE	Direction des Relations Internationales et du Commerce Extérieur
DSI	Direction des Systèmes d'Informatiques
EBE	L'Excédent Brut d'Exploitation
GAB	Guichets Automatiques Bancaires
HT	Hors Taxes
IBS	Impôt sur Bénéfices des Sociétés
IP	Indice de Profitabilité
MP	Matières Premières

PME	Petites et Moyennes Entreprises
RAP	Reprise sur Amortissements et Provisions
RBE	Résultat Brut d'Exploitation
RE	Résultat de l'Exercice
RN	Route Nationale
RNE	Résultat Net d'Exploitation
SNC	Société en Nom Collectif
TCR	Tableau de Compte de Résultats
TR	Trésorerie
TRI	Le Taux de Rendement Interne
TTC	Toutes Taxes Comprises
VA	Valeur Ajoutée
VAN	La Valeur Actuelle Nette
VC	Valeur Comptable d'éléments d'actif cédés
VR	La Valeur Résiduelle

Tableau N°	Désignation	Page
Tableau N°1	Échéancier d'investissement	21
Tableau N°2	Echéancier d'amortissement	21
Tableau N°3	Compte des résultats	22
Tableau N°4	Plan de financement	23
Tableau N°5	Code, localisation et statut des agences BNA-BEJAIA	29
Tableau N°6	Les moyens de production existants et à acquérir	40
Tableau N°7	La structure de financement du projet d'investissement	42
Tableau N°8	Tableau des amortissements	43
Tableau N°9	Echéancier de remboursement de l'emprunt	44
Tableau N°10	Les formules de calcul de l'échéancier de remboursement	45
Tableau N°11	Détermination des frais financiers du crédit	46
Tableau N°12	Les Frais financier	47
Tableau N°13	Compte de résultat prévisionnel	48
Tableau N°14	Réplicatif des méthodes de calcul du compte résultat prévisionnel	49
Tableau N°15	Actifs prévisionnels	50
Tableau N°16	Passifs prévisionnels	51
Tableau N°17	Variation du BFR	52
Tableau N°18	Plan de trésorerie prévisionnel	53
Tableau N°19	Les frais de trésorerie prévisionnels	54

Figure N°	Désignation	Page
Figure N°1	Les différents types d'investissement selon l'aspect comptable	5
Figure N°2	Les modes de financement d'une entreprise	10
Figure N°3	Le calcul de la CAF à partir du résultat net	12
Figure N°4	Le calcul de la CAF à partir de l'EBE	12
Figure N°5	Les deux compartiments du marché financier des capitaux à long terme	14
Figure N°6	Résumer des modes de financement direct	16
Figure N°7	Les crédits d'investissement	19
Figure N°8	Historique de la BNA	26
Figure N°9	BNA en chiffre	28
Figure N°10	Organigramme de la DRE	33

Sommaire :

Introduction Générale 1

Chapitre I : Le Financement de projet d'investissement

Section01 : Concept clés sur Projet d'Investissement..... 4

Section02 : Sources de financement de projets..... 10

Section 3 : Le financement bancaire des investissements 17

Chapitre II : Financement d'un Projet d'Investissement par la BNA

Section 01 : Présentation de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) 25

Section 02 : Présentation du projet d'investissement 37

Section03 : Etude de la rentabilité du projet..... 42

Conclusion Générale 57

Bibliographie.....59

Annexes

Table de matières

Résumés

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'investissement joue un rôle crucial dans le développement économique du pays, agissant comme levier de croissance, notamment par la création de nouvelles infrastructures, l'évolution des services et le soutien à l'innovation dans divers secteurs tels que l'industrie, les services et l'agriculture. Un projet d'investissement bien structuré renforce non seulement la compétitivité des entreprises, mais contribue à la croissance économique globale.

Cependant, la mise en œuvre de projets nécessite souvent des capitaux importants, ce qui oblige les entrepreneurs à se rapprocher des institutions financières. Les banques, en tant que intermédiaires financiers, sont essentielles dans ce processus. Elles contribuent au financement des projets en analysant les demandes de crédits et en gérant les dépôts des épargnants, permettant ainsi le financement diverses initiatives, comme la création d'entreprises, expansion d'activités existantes ou l'acquisition d'équipements. Mais leurs fonctions ne se limitent pas seulement à l'octroi de crédits, elle implique également une analyse rigoureuse des risques ainsi qu'une gestion prudente des garanties.

Le financement d'un projet d'investissement constitue un levier fondamental pour la croissance et la durabilité des entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, à cet effet les banques jouent un rôle essentiel en fournissant les ressources financières nécessaires.

Le financement bancaire se présente sous plusieurs formes, allant des prêts à court terme aux financements à long terme, en passant par des solutions de crédit adaptées aux besoins spécifiques des entreprises.

Pour permettre un financement efficace, les banques s'appuient principalement sur le crédit bancaire comme moyen d'intervention. Avant d'accorder un prêt, il est indispensable que le banquier procède une analyse approfondie du projet, en mettant l'accent sur son intérêt économique et sa rentabilité.

La rentabilité d'un projet d'investissement se mesure par les coûts qu'il engendre et les bénéfices qu'il génère. Pour qu'un investissement soit considéré comme rentable, les gains doivent dépasser les coûts engagés. Il est important de noter qu'un investissement représente une dépense réalisée dans le but de générer des profits futurs. Le retour sur investissement doit donc se réaliser sur plusieurs années, ce qui souligne l'importance d'une vision à long terme.

L'objectif de notre étude est d'évaluer la contribution d'une banque au financement des investissements. Pour ce faire, nous analyserons le processus de « Financement d'un Projet d'Investissement » à travers l'exemple d'un crédit accordé par la Banque Nationale d'Algérie (BNA). Cela nous amène à poser la Problématique suivante :

«Comment la Banque Nationale d'Algérie (BNA) intervient-elle dans le financement d'un projet d'investissement, de l'analyse du dossier jusqu'à l'octroi du crédit ? »

Pour répondre à cette problématique, nous avons articulé notre travail autour des questions secondaires suivantes :

- Comment la banque analyse-t-elle les risques associés à un projet avant d'accorder un crédit ?
- Quels critères de rentabilité que la BNA utilise-t-elle pour décider du financement d'un projet d'investissement ?
- Quelle méthodologie que la BNA applique-t-elle pour évaluer la viabilité d'un projet avant de décider de son financement ?

Dans le cadre de notre étude, nous proposons les hypothèses suivantes, qui constituent des réponses proposées aux questions soulevées :

- **Hypothèse 1 :** La BNA évalue les risques des projets avant d'accorder un crédit, afin de limiter les défauts de remboursement.
- **Hypothèse 2 :** La BNA finance seulement les projets jugés rentables pour protéger son capital
- **Hypothèse 3 :** La BNA adopte une approche méthodologique rigoureuse qui inclut des analyses complètes et des évaluations pour assurer la viabilité des projets qu'elle finance.

Notre travail se concentre principalement sur « **Le Financement d'un Projet d'Investissement par la Banque** ». Afin d'assurer une approche méthodologique rigoureuse, notre étude est structurée en deux (02) chapitres, Le premier s'intéresse au Financement de Projet d'Investissement. Il explore les fondements théoriques liés au financement de projet d'investissement, les différentes typologies de financement, ainsi que les définitions et concepts clés.

Le deuxième Chapitre est réservé au « Financement d'un Projet d'Investissement par la BNA – Cas de la « SNC KHERIB », il est consacré sur une étude de cas relative au financement d'un projet d'investissement par la Banque Nationale d'Algérie (BNA), à travers l'exemple concret de la « SNC KHERIB ». L'objectif est d'analyser les conditions d'octroi du crédit, les critères d'éligibilité exigés par la banque, ainsi que les éléments d'évaluation financière pris en compte dans la décision de financement.

CHAPITRE I : LE FINANCEMENT DE PROJET D'INVESTISSEMENT

L'investissement joue un rôle fondamental dans la croissance et le développement durable des entreprises. Il contribue à renforcer les capacités de production, à améliorer la compétitivité et à soutenir le développement stratégique. Avant de se lancer dans un projet d'investissement, il est important de bien comprendre sa nature, les différentes formes et sources de financement qui peuvent être mobilisées.

Ce chapitre vise à poser les bases théoriques nécessaires liées au financement des projets d'investissement. Il se compose de trois parties principales : les concepts clés liés à l'investissement, les différentes sources de financement et les mécanismes bancaires spécifiques au financement de projet.

Section01 : Concept clés sur Projet d'Investissement

L'investissement est un processus essentiel dans la vie d'une entreprise. Il s'agit d'un engagement durable dont l'objectif est de créer de la valeur financière au-delà de l'apport initial. Investir consiste donc à prendre une décision complexe. Cependant, une démarche méthodologique peut aider à faire ce choix et à comparer entre différents projets.

Chaque investissement étant unique, il possède une importance cruciale pour l'entrepreneur.

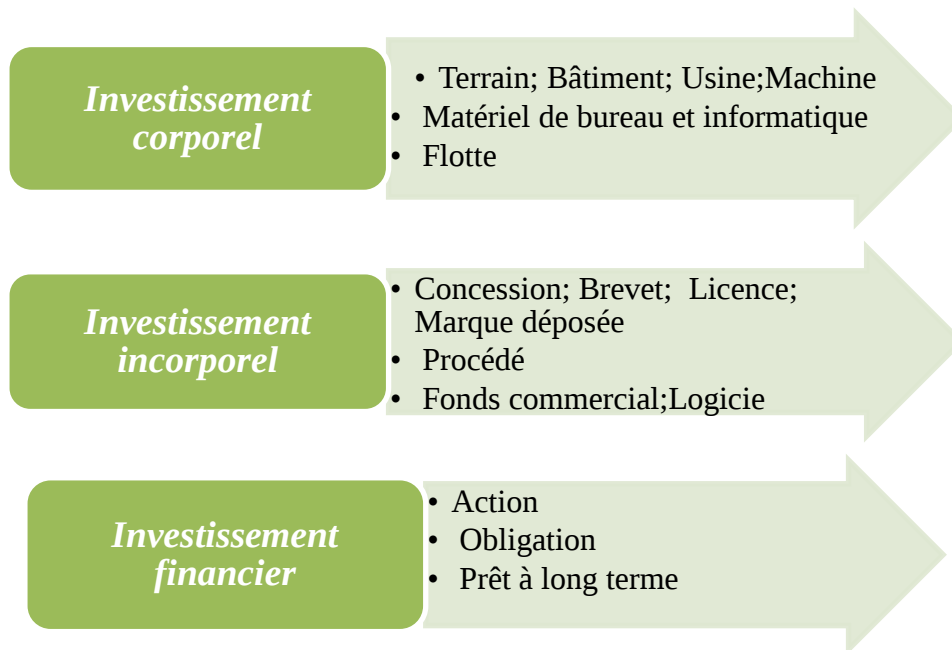
1. Définition de l'investissement :

Dans le cadre de l'organisation comptable, l'investissement est un actif immobilisé créé ou acquis par une entreprise, regroupant l'ensemble des actifs « corporels, incorporels et financiers » destinés à être utilisés à long terme dans le cadre des activités de l'entité.

Et selon le cadre financier, L'investissement se définit étant un engagement durable de capitaux effectué dans une entreprise ou un projet dans l'attente de gains futur qui se réaliseront progressivement, avec un objectif de création de valeur.

« C'est un ensemble de dépenses sur une longue durée générant des revenus (ou économies) tels que les remboursements de la dépense initiale »¹

¹ (Boughaba, Abdellah, « Analyse & évaluation de projets », Éditions Berti, 2005, p. 1)

Figure N°1 : Les différents types d'investissement selon l'aspect comptable

Source : Taverdet-Popiolek, N, « Guide du choix d'investissement », Paris, Éditions d'Organisation, 2006, P4

2. Typologies d'investissements :

2.1. Classifications des investissements selon leur nature :

✚ **Investissements corporels:** Ce sont des biens matériels comme les terrains, les équipements, le matériel ...etc.

✚ **Investissements incorporels:** il s'agit des biens immatériels comme le fonds de commerce, les brevets, les licences...etc.

✚ **Investissements financiers:** il s'agit des prises de participations ou prêt à moyen ou long terme, afin d'obtenir des bénéfices et soutenir leur développement.

2.2 Classifications des investissements selon les objectifs :

✚ **Investissement de remplacement:** C'est le fait de remplacer des équipements usés ou amortis par des neufs similaires, afin de maintenir la capacité de production de l'entreprise.

✚ **Investissement de modernisation:** C'est un investissement destiné à réduire les coûts d'exploitation et à améliorer la qualité de production. Il permet à l'entreprise d'être plus compétitive, Cela inclut parfois l'achat d'équipements plus performants pour moderniser les procédés de fabrication.

✚ **Investissement d'expansion:** consiste à augmenter la capacité de production ou à élargir la gamme de produits de l'entreprise. Cela permet à l'entreprise de répondre à une demande croissante ou de se développer sur de nouveaux marchés, en se dotant de moyens supplémentaires pour produire plus et d'offrir de nouveaux produits.

2.3 Selon la nature des relations entre les projets :

✚ **Projet indépendant:** Si l'exécution d'un projet n'affecte pas la rentabilité ou la décision d'achever d'autres projets, le projet est appelé projet indépendant. En d'autres termes, choisir ou abandonner un projet n'affectera pas d'autres.

✚ **Projets mutuellement exclusifs :** Ce sont des projets concurrents, ou l'achèvement d'un projet empêche l'achèvement des autres projets ; une décision sur un projet entraîne automatiquement le rejet des autres.

✚ **Projets conjoints:** Ce sont des projets qui doivent être entrepris ensemble. Le succès de l'ensemble du projet dépend de la mise en œuvre simultanée de tous les projets.

2.4 Selon leurs secteurs :

✚ **Investissements publics:** Relatifs à l'État, financés par des fonds publics.

✚ **Investissements privés:** Relatifs aux entreprises privées, financés par des acteurs du secteur privé.

2.5 Classification selon la chronologie des flux financiers ²:

✚ **Point input-point output :** L'investissement consiste en une entrée de fonds unique à un moment précis ($t=0$) et une sortie de revenu à une période ultérieure ($t=n$).

✚ **Point input-continuous output :** Une seule immobilisation de capital à $t=0$, avec des revenus qui se répartissent sur plusieurs périodes.

✚ **Continuous input-point output :** Les capitaux sont engagés sur plusieurs périodes, mais la sortie de revenu est ponctuelle.

✚ **Continuous input-continuous output :** Les fonds sont investis de façon continue, et les revenus se perçoivent aussi de façon continue.

3. Définition d'un projet:

Un projet est un ensemble d'actions temporaires et structurées visant à atteindre un objectif précis, en utilisant des ressources limitées (main-d'œuvre, capital, matières premières). Il se distingue des tâches répétitives par son caractère unique, les étapes principales de tout projet incluent la réflexion, la sélection, la réalisation et l'exploitation.

Dans le cadre de l'investissement, le projet englobe tout le processus, depuis la conception jusqu'à l'exploitation, afin d'atteindre un résultat concret. On peut classer les projets en trois types³ principaux :

² (Boughaba, Abdellah, « Analyse & évaluation de projets », Éditions Berti, Alger, 2005, p.2-3)

³ (Taverdet-Popiolek, N, « Guide du choix d'investissement », Paris, Éditions d'Organisation, 2006, P24-25)

✚ **Projets « ouvrages »** : Il s'agit d'un résultat unique destiné à un client clarifié (exemple : bâtiment, usine, thèse universitaire). C'est un projet de réalisation nommé aussi projet client, qui ne sera pas répété.

✚ **Projets « produits »** : Ils consistent à créer un nouveau produit pour le marché (exemple : automobile, produit pharmaceutique) ou à réaliser un prototype (ex : Airbus A320). Ces projets ont un objet de production unique, qui sera ensuite répété.

✚ **Projets « R&D »** : Il s'agit de projets de recherche et développement, souvent incertains, qui peuvent aboutir à un nouveau produit ou résultat innovant. En cas de succès, ils débouchent sur un projet « produit » ou « ouvrage ».

3.1. Définition d'un projet d'investissement:

Un projet d'investissement désigne l'engagement de ressources, qu'elles soient financières, matérielles, humaines ou technologiques, dans le but de renforcer la valeur de l'entreprise et de générer des bénéfices futurs. Ces bénéfices, toutefois, ne sont pas garantis et comportent toujours un certain niveau de risque. La réussite du projet dépend de plusieurs facteurs, tels que la qualité du produit, la demande du marché, ou encore l'emplacement géographique. L'objectif principal d'un projet d'investissement est d'assurer que les recettes et les bénéfices futurs dépassent les dépenses initiales, permettant ainsi d'atteindre la rentabilité et la croissance souhaitée.

3.2. Les différentes phases d'un projet d'investissement :

✚ **La phase d'identification:** il s'agit de présenter le projet de manière globale, en précisant ses spécificités ; géographiques, techniques, et autres aspects importants.

✚ **La phase de préparation:** consiste principalement à développer, compléter et confirmer les éléments de la phase précédente. Cela comprend la détermination des coûts du projet et la réalisation d'analyses financières et économiques, ainsi que une étude de marché.

✚ **La phase d'évaluation:** implique l'analyser de toutes les variantes possibles pour choisir celle qui répond le mieux aux besoins et à la rentabilité de l'entreprise. Lors de cette étape, seront calculés différents paramètres financiers pour évaluer la faisabilité du projet. Il s'agira aussi d'étudier les modalités de financement existantes et de sélectionner celles qui conviennent le mieux à l'entreprise.

✚ **La phase de prise de décision:** c'est la dernière étape, où il sera décidé si le projet sera accepté ou rejeté.

4. Les paramètres caractéristiques d'un projet d'investissement:

Un projet d'investissement peut-être rigoureusement évalué à partir d'un certain fondamentaux :

4.1. Le coût du projet :

C'est le montant total nécessaire pour réaliser le projet. Il inclut principalement le prix d'achat des immobilisations (comme les machines ou bâtiments), ainsi que les frais accessoires, tels que les frais de transport, les droits de douane...etc. Il faut aussi prévoir le besoin en fonds de roulement (BFR) généré par le projet.

4.2 La durée du projet:

C'est la période pendant laquelle le projet sera actif. Elle dépend notamment de la durée d'amortissement des immobilisations utilisées.

4.3 Les cash-flows (flux de trésorerie):

Ce sont les revenus nets que le projet génère, après déduction de toutes les dépenses prévues (comme les charges et coûts d'exploitation). Cela permet de voir si le projet est rentable.

4.4 Le taux d'actualisation:

C'est le coût du capital ou le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs, Il reflète le coût de financement du projet, en tenant compte du risque, de l'inflation et du capital engagé.

4.5 La valeur résiduelle⁴:

C'est la valeur estimée des immobilisations à la fin de la vie du projet. Elle représente un flux d'entrée d'argent, puisque l'on peut revendre ces actifs. La valeur résiduelle doit être considérée comme un flux de trésorerie après impôt.

$$\text{VR} = \text{valeur d'acquisition} - \text{Amortissements cumulés}$$

5 Critères de choix et d'évaluation des projets d'investissements :

Pour déterminer si un projet d'investissement est intéressant et rentable, l'utilisation de critères d'évaluation est essentielle, car ils permettent aux porteurs de projet de savoir si le projet générera des bénéfices. Le choix du critère dépend du type et de la situation spécifique de l'entreprise. Parmi les critères couramment utilisés figurent la VAN, le TRI, le délai de récupération(DR) et l'indice profitabilité(IP), qui constituent des paramètres clés pour analyser la faisabilité d'un projet.

⁴ D'après le site « Legalstart.fr », consulté en Mai, 2025

5.1 La Valeur Actuelle Nette(VAN)⁵ :

C'est un indicateur qui évalue si un projet est rentable en actualisant ses flux de trésorerie futurs. Elle peut être déterminée par la différence entre les flux de trésorerie actualisés à la date zéro et le capital investi, suivant la formule :

$$VAN = \sum_{i=1}^n CF / (1+r)^n - I_0$$

- **CF** : cash-flows (flux de trésorerie)
- **r** : taux d'actualisation approprié
- **I₀** : investissement initial

Si la VAN est positive, cela indique que le projet est rentable, c'est-à-dire qu'il pourra couvrir ses coûts et générer un bénéfice, et dans le cas de choix entre plusieurs projets, on favorise celui avec la VAN la plus élevée.

5.2 Le Taux de Rendement Interne (TRI)⁶ :

C'est le taux d'intérêt qui rend la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie futurs égale à l'investissement initial, c'est-à-dire le taux qui rend la VAN nulle.

Pour qu'un projet d'investissement soit considéré comme rentable, son TRI doit dépasser le taux de rentabilité minimum exigé par l'investisseur, appelé aussi taux de rejet, et dans le cas de plusieurs projets de même taille mais mutuellement exclusifs, on choisira celui qui offre le TRI le plus élevé, car il promet la meilleure rentabilité.

$$\sum_{i=1}^n CF / (1+r)^n - I = 0$$

5.3 Délai de récupération du capital (DR)⁷ :

Il s'agit de la durée qu'il faut pour récupérer l'argent investi dans un projet. En d'autres termes, c'est la période nécessaire pour que les flux financiers générés par le projet permettent de retrouver la somme initiale ; plus le délai est court, plus l'investissement paraît intéressant.

$$DR = \sum_{i=1}^n CF / (1+r)^n = I_0$$

5.4 Indice de profitabilité(IP)⁸ :

C'est un indicateur qui montre si un projet est rentable ou non en mesurant la valeur créée pour chaque unité d'investissement. En d'autres mots, il indique si le projet génère plus de valeur que ce qu'il coûte.

- Dans le cas $IP > 1$, cela signifie que le projet est rentable et qu'il crée de la valeur.
- Dans le cas $IP < 1$, cela veut dire qu'il détruit de la valeur et n'est pas rentable.

$$IP = \sum CF \text{ Actualisé} / I_0$$

⁵ (Bellalah, Mondher, « Gestion financière », 2^e édition, Paris, Economica, 2004, p. 346-347.)

⁶ (Bellalah, Mondher, « Gestion financière », 2^e édition, Paris, Economica, 2004, pp. 364-365.)

^{7,8} Cours de Mme Ayad, « Politique financière de l'entreprise », 2023/2024

Section02 : Sources de financement de projets

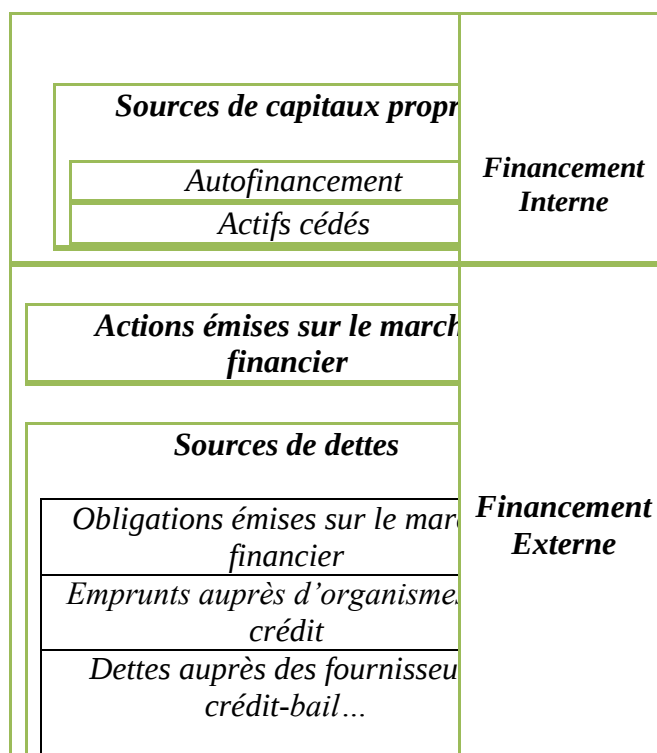
Lorsqu'on souhaite investir dans un projet, il est essentiel de bien choisir le mode de financement adapté et de déterminer ses besoins financiers, que ce soit en utilisant ses ressources internes ou en faisant appel à des ressources externes. Le mode choisi aura un impact significatif sur la performance et la pérennité de l'entreprise. Tout au long de sa croissance, l'entreprise doit faire les bons choix pour financer efficacement ses activités en tenant compte de ses ressources et de ses objectifs. On peut citer deux sources de financement à savoir :

✚ **Financement interne** : Il s'agit de la capacité de l'entreprise à financer son activité ainsi que ses investissements à l'aide de ses propres moyens financiers (l'autofinancement ; cession d'actifs).

✚ **Financement externe** : il regroupe tous les modes de financement auxquels une entreprise peut opter sans utiliser sa trésorerie et son épargne que ce soit d'une façon directe ou indirecte.

Le graphe suivant explique les deux types de financement

Figure N°2 : Les modes de financement d'une entreprise.



Source : Taverdet-Popiolek, N, « Guide du choix d'investissement », Paris, Éditions d'Organisation, 2006, P291

1. Financement interne :

1.1 L'Autofinancement :

Il s'agit de la capacité de l'entreprise à financer ses investissements, son développement et ses besoins avec ses propres ressources générées par ses activités, telles que ses bénéfices non distribués, ses réserves ou ses amortissements, sans avoir besoin de recourir à des financements externes. Il représente le flux de fonds interne issus des résultats de l'entreprise après la distribution des dividendes, permettant de financer le renouvellement de ses moyens, de maintenir son potentiel, ainsi que de soutenir sa croissance.

Il peut être calculé par la méthode suivante :

$$\text{Autofinancement} = \text{Capacité d'autofinancement} - \text{Dividendes}$$

✚ **Avantages d'Autofinancement** : on peut distinguer :

- Contrôle total des décisions ;
- Indépendance financière ;
- Pas d'obligation de rembourser ou de payer des intérêts.

✚ **Ses Inconvénients** :

- Insuffisance des ressources financières ;
- Risque de ne pas bénéficier de la vision extérieure d'un investisseur.

1.2 La capacité de l'Autofinancement :

La capacité d'Autofinancement appelé également « CAF », elle mesure les ressources internes que l'entreprise dégage par son exploitation, c'est-à-dire la différence entre les produits encaissables (chiffre d'affaires, revenus financiers) et les charges décaissables (achats, charges personnelles). Elle indique la capacité de l'entreprise à financer ses investissements et son développement avec ses propres moyens.

La CAF se calcule à partir du compte de résultat en utilisant deux méthodes :

- **Additive** à partir du résultat net
- **Soustractive** à partir de l'EBE.

1.3 Calcul de la CAF :

1.3.1 La méthode Additive⁹ :

Le calcul de la CAF par cette méthode consiste à partir du résultat net en intégrant toutes les charges non décaissables (amortissements, provisions).

⁹ Selon cours de Mme Traki, « Analyse financière », 2022/2023

Figure N°3 : Le calcul de la CAF à partir du Résultat Net

$$\begin{aligned}
 \text{CAF} = & \\
 & \text{Résultat de l'exercice} \\
 & + \text{Dotation aux amortissements et provision (DAP)} \\
 & - \text{Reprise sur amortissement et provision (RAP)} \\
 & + \text{Valeur comptable d'éléments d'actif cédés (VC)} \\
 & - \text{Produits de cessions d'éléments d'actif} \\
 & + \text{Reprise de subventions d'investissement} \\
 & - \text{Quotes-parts de résultat sur opération faites en commun}
 \end{aligned}$$

1.3.2 Méthode Soustractive¹⁰:

Elle explique la formation de la capacité d'autofinancement à partir de l'excédent brut d'exploitation (EBE), qui est la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables de l'activité d'exploitation. Si l'EBE est positif, cela indique la capacité de l'entreprise à autofinancer ses investissements.

Figure N°4 : Le calcul de la CAF à partir de l'EBE

$$\begin{aligned}
 \text{CAF} = & \\
 & \text{Excédent Brut d'Exploitation} \\
 & \quad \text{(EBE)} \\
 & + \text{Transfert de charges} \\
 & + \text{Autres produits d'exploitation} \\
 & - \text{Autres charges d'exploitation} \\
 & + \text{Produits financiers}^{(1)} \\
 & - \text{Charges financières}^{(2)} \\
 & + \text{Produits exceptionnels}^{(3)} \\
 & - \text{Charges exceptionnels}^{(4)} \\
 & - \text{Participation des salariés} \\
 & - \text{Impôt sur le bénéfice}
 \end{aligned}$$

¹⁰ Selon cours de Mme Traki, « Analyse financière », 2022/2023

(1) : Sauf reprise sur dépréciation et provisions ;

(2) : Sauf dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières ;

(3) : Sauf reprise sur dépréciation et provisions exceptionnelles

Quotes-parts des subventions d'investissements virés aux résultats de l'exercice

Produits de cession d'élément d'actif ;

(4) : Sauf dotations aux amortissements, dépréciation et provisions exceptionnelles

Valeur comptables de l'immobilisation cédée

1.4 Cession d'éléments d'actif :

C'est une source de financement occasionnelle, qui se produit lorsque l'entreprise remplace des immobilisations en vendant celles qu'elle n'utilise plus. Il est important de savoir que les plus-values réalisées lors de la vente sont soumises à l'impôt.

2 Financement Externe¹¹ : il existe un financement externe direct et indirect

2.1 Financement externe direct :

2.1.1 Financement externe direct via le Marché Financier :

Dans le financement direct, le marché financier joue le rôle d'intermédiaire en mettant en relation les offreurs et les demandeurs de capitaux.

➤ Le marché financier :

Le marché financier est le lieu où l'offre et la demande de capitaux se rencontrent par l'intermédiaire de titres financiers. Il regroupe plusieurs segments, notamment les marchés de capitaux à long terme tels que les actions et les obligations et les marchés à court terme tels que le marché monétaire.

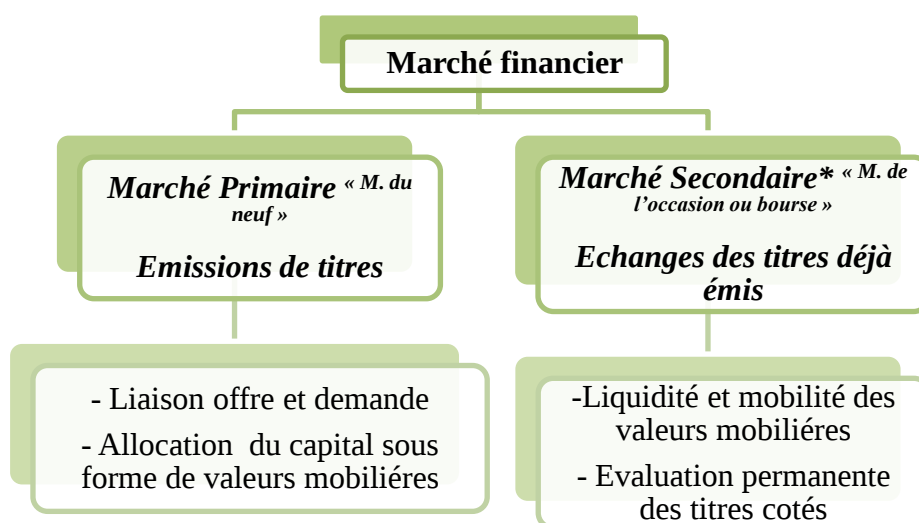
Les marchés de capitaux à long terme sont divisés en deux catégories :

❖ **Le marché primaire** implique l'émission de nouveaux titres (actions ou obligations) par des entreprises ou l'Etat.

❖ **Le marché secondaire** est le marché où les titres existants sont échangés entre les investisseurs.

¹¹Taverdet-Popiolek, N, « Guide du choix d'investissement », Paris, Éditions d'Organisation, 2006

* Une entreprise qui demande son inscription sur un marché secondaire, devient alors cotée en bourse.

Figure N°5 : Les deux compartiments du marché financier des capitaux à long terme.

Source : Taverdet-Popiolek, N, « Guide du choix d'investissement », Paris, Éditions d'Organisation, 2006, P296

2.1.2 Financement direct à long terme par augmentation du capital :

Une entreprise peut se financer en émettant des actions pour augmenter son capital. Cela lui permet de recevoir des financements directement auprès des investisseurs. Cette opération se déroule sur le marché primaire, souvent par offre publique¹². Si l'entreprise est cotée en bourse, ces actions peuvent ensuite être revendues sur le marché secondaire.

➤ Qu'est-ce qu'une action ?

Une action est un titre de propriété qui représente une part du capital d'une entreprise. Elle donne à son détenteur, appelé actionnaire, le droit de vote dans les assemblées générales et un droit à une part éventuelle des bénéfices, sous forme de dividendes. Contrairement aux obligations, l'action ne garantit aucun remboursement. On distingue notamment (les actions ordinaires et les actions privilégiées).

Les banques jouent un rôle clé dans l'émission d'actions : elles conseillent les entreprises sur la stratégie à adopter, organisent la communication auprès des investisseurs, et facilitent l'investissement grâce à des produits comme les plans d'épargne en actions.

¹² Dans les petites sociétés de type familial non suffisamment importantes pour faire appel à l'épargne publique, les augmentations de capital sont souscrites par les associés déjà présents.
-L'augmentation de capital sur le marché financier est une vente d'actions.

2.1.3 Financement direct à long terme par emprunt obligataire :

En plus de l'émission d'actions, une entreprise ou une entité publique peut également émettre des obligations pour un financement à long terme. Il s'agit de titres de créance vendus à des investisseurs, qui prêtent de l'argent en échange d'un remboursement avec intérêts.

➤ L'emprunt obligataire :

Un emprunt obligataire est un moyen pour une entreprise, une collectivité ou l'État d'obtenir un financement à long terme. Il s'agit d'émettre des obligations, qui sont des titres de créance, que les investisseurs achètent en prêtant des fonds. En échange, l'émetteur s'engage à rembourser le montant emprunté avec des intérêts à une date fixe.

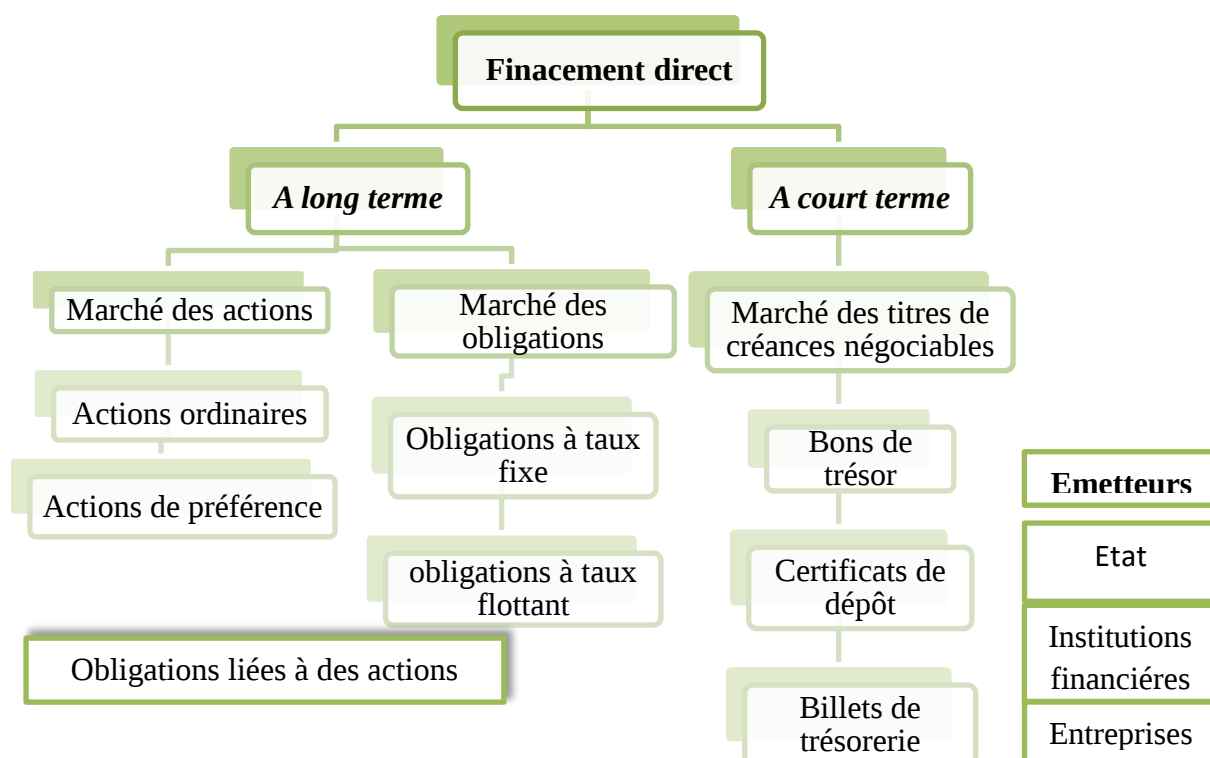
Les obligations peuvent être émises sur un marché public, accessible au grand public, ou sur un marché privé, réservé à certains investisseurs. Il existe différents types d'obligations, telles que les obligations à taux fixe, les obligations à taux variable ou les obligations convertibles en actions.

2.1.4 Financement direct à court terme :

Ce financement s'effectue principalement sur le marché monétaire et sur le marché des titres de créance négociables.

Le marché monétaire permet aux banques de se refinancer mutuellement à court terme, généralement via des prêts interbancaires. D'autre part, le marché des titres de créances négociables, quant à lui, permet au Trésor public, aux entreprises et aux institutions financières d'émettre des titres à court terme, tels que les bons du Trésor, les billets de trésorerie ou les certificats de dépôt. Ces titres leur permettent d'acquérir rapidement des liquidités.

Ces instruments sont généralement achetés par des investisseurs institutionnels, tels que des compagnies d'assurance ou des organismes de placement, qui les considèrent comme des opportunités d'investissement sûres et flexibles.

Figure N°6 : Résumer des modes financement direct

Source : Taverdet-Popiolek, N, « Guide du choix d'investissement », Paris, Éditions d'Organisation, 2006, P302

2.2 Financement externe indirect :

Le financement indirect consiste à faire appel à une institution financière (généralement une banque) pour obtenir des fonds. Dans ce cas, les banques agissent comme intermédiaires entre les épargnants qui disposent de capitaux et les entreprises ou les particuliers qui ont besoin de financement.

Ce type de financement est particulièrement courant chez les petites et moyennes entreprises (PME) car il permet d'accéder à différents types de crédit adaptés aux besoins de l'entreprise : à court, moyen ou long terme. Le choix du type de crédit dépend principalement de la nature du bien financé (véhicule, équipement, bâtiment) et de la capacité de remboursement de l'emprunteur.

Avant d'accorder un prêt, les banques évaluent les risques associés au projet et à la situation de l'entreprise, ce qui affectera les conditions de crédit, notamment les taux d'intérêt.

Cependant, le financement bancaire a aussi des limites : il peut rendre les entreprises dépendantes de décisions de la banque, entraîner des coûts élevés (taux d'intérêt, garanties exigées), et exposer à des risques financiers si l'endettement est mal maîtrisé.

Section 3 : Le financement bancaire des investissements

Le financement d'un projet d'investissement nécessite un capital important ou l'objectif principal est de créer une entreprise ou même de renouveler des équipements de production. Cependant, les ressources internes de l'entreprise ne sont pas toujours suffisantes pour s'autofinancer, ce qui mène les investisseurs à faire appel à des ressources externes, plus exactement au système bancaire (emprunts) ou au marché financier, ou à d'autres options. Dans cette section, nous allons nous concentrer sur le financement bancaire des investissements, ou nous parlerons du crédit à moyen terme, du crédit à long terme ainsi que du crédit-bail et du leasing.

1. Définition du crédit¹³ :

Le crédit est une opération par laquelle une banque met à la disposition d'un client particulier ou entreprise, une somme d'argent destinée à financer un besoin ou un projet. En échange, le client s'engage à rembourser cette somme selon des modalités définies, incluant généralement le paiement d'intérêts, qui constituent la rémunération de la banque.

1.1 Les caractéristiques d'octroi d'un crédit : il repose sur quatre caractéristiques principales

- **La confiance :** elle constitue la base de la relation entre le prêteur (créancier) et l'emprunteur (débitteur), et conditionne l'octroi du crédit.
- **La durée :** elle correspond à la période pendant laquelle le crédit est accordé. Elle peut être à court, moyen ou long terme, selon la nature du financement.
- **La rémunération :** il s'agit des intérêts perçus par la banque en contrepartie du service rendu, sous forme d'une somme d'argent appelée capital, pour une période déterminée.
- **Le risque :** il reflète la probabilité que l'emprunteur ne respecte pas ses engagements de remboursement.

1.2 Classification du crédit :

Le financement des projets d'investissement peut prendre différentes formes de crédit : crédits classiques à moyen ou long terme, crédit-bail (leasing) et certains crédits spécifiques d'accompagnement public.

¹³ (<https://www.conseil-finances.com/le-guide/qu-est-ce-qu-un-credit-definition/>) Consulté, Mai, 2025

1.2.1 Le crédit à moyen terme (CMT) :

Le crédit à moyen terme est un prêt d'une durée comprise entre 2 et 7 ans, généralement destiné à financer l'acquisition de biens d'équipement amortissables ou certaines constructions à faible coût ; on distingue principalement deux types de CMT :

➤ **Le crédit réescomptable** : il s'agit de la forme la plus répandue dans les banques algériennes. Il permet à la banque de reconstituer sa trésorerie en réescomptant, auprès de la Banque d'Algérie, le billet à ordre souscrit par l'emprunteur. Cette opération est encadrée par la « loi 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit ».

➤ **Le crédit mobilisable** : contrairement au précédent, ce crédit n'est pas réescompté auprès de la Banque d'Algérie. Il est mobilisé directement sur le marché financier

1.2.2 Les crédits à long terme (CLT) :

Ces crédits s'étendent généralement sur une période de 8 à 20 ans. Ils sont utilisés pour financer des investissements lourds et durables, tels que la construction de bâtiments ou d'infrastructures dont l'amortissement est long (supérieur à 7 ans). En Algérie, ce type de financement est souvent assuré par des institutions spécialisées comme la Banque Algérienne de Développement (BAD).

1.2.3 Le crédit-bail :

Aussi appelé Leasing (de l'anglais to lease qui veut dire louer) est un moyen moderne de financement de bien mobilier ou immobiliers, il peut se définir «comme une location d'un bien à usage professionnel avec promesse unilatérale de vente, au plus tard à l'expiration du contrat au profit du locataire pour un prix convenu à l'origine »¹⁴

➤ **Leasing mobilier** : concerne la location d'équipements, de machines ou de matériel, pour une durée de 3 à 7 ans.

➤ **Leasing immobilier** : porte sur des biens immobiliers (terrains, bâtiments), généralement pour une durée allant de 15 à 25 ans, avec des loyers révisables.

➤ **Lease-back** : permet à une entreprise de vendre un bien (souvent immobilier) à une société de leasing, tout en continuant à l'utiliser via un contrat de location.

➤ **Leasing adossé** : une entreprise fabrique du matériel et le loue ensuite, via une société de leasing, à ses clients ou partenaires, obtenant ainsi un financement indirect de sa production.

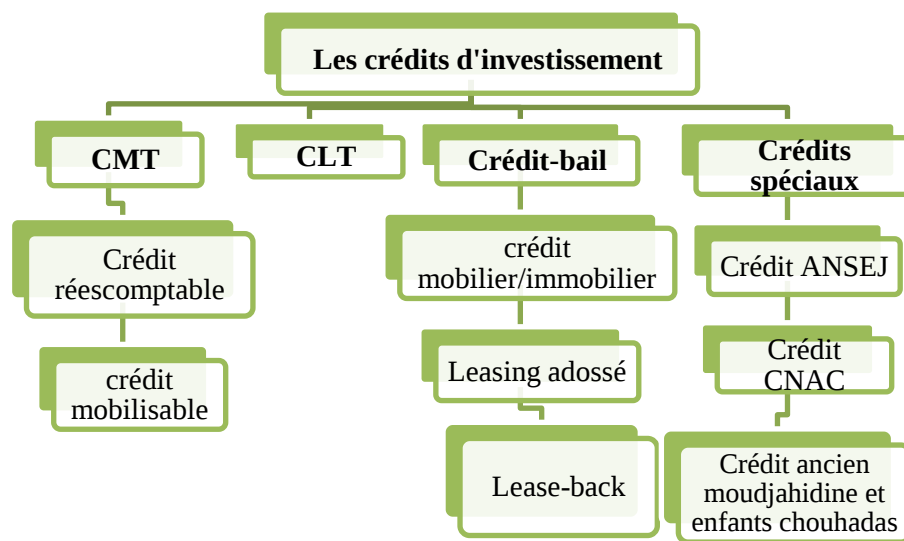
¹⁴ (Dr Godih, D., & Dr Lazerg, M. (2021). les principes généraux afférents aux techniques bancaires. Edition NPU.p92.)

1.2.4 Les crédits spéciaux :

Ces crédits sont mis en place dans le cadre de programmes de développement soutenus par l'État. Ils ciblent certaines catégories de porteurs de projets et sont souvent accordés avec des conditions avantageuses. Parmi eux, on trouve :

- ✚ Le crédit ANSEJ : destiné aux jeunes entrepreneurs.
- ✚ Le crédit destiné aux chômeurs promoteurs.
- ✚ Le crédit accordé aux anciens moudjahidine et aux enfants de chouchada.

Figure N°7 : Les crédits d'investissement



Source : Réalisée par moi-même, d'après mon rapport de stage 2022/2023.

2. Les risques du crédit d'investissement :

Le risque de crédit désigne la possibilité que l'emprunteur ne respecte pas ses engagements vis-à-vis de la banque, notamment le remboursement du prêt. C'est un élément inévitable de toute opération de financement, et il peut avoir plusieurs formes :

2.1 Risque de non-remboursement :

C'est le risque principal pour la banque : le client peut ne pas honorer ses engagements et ne pas rembourser le crédit. Ce risque dépend de la situation financière de l'emprunteur, de la conjoncture économique ou encore du secteur d'activité concerné.

2.2 Risque d'immobilisation :

Il survient lorsque les fonds prêtés restent bloqués trop longtemps, alors que la banque a besoin de liquidités pour répondre à d'autres demandes. Il résulte souvent d'un mauvais équilibre entre les ressources disponibles et les crédits accordés.

2.3 Risque de taux :

Ce risque est lié à la variation des taux d'intérêt. Si les taux augmentent, cela peut réduire la marge bénéficiaire de la banque si le crédit a été accordé à taux fixe. Pour se protéger, la banque privilégie souvent des taux variables.

2.4 Risque de change :

Il concerne surtout les crédits en devises. La fluctuation des monnaies peut provoquer une perte pour l'emprunteur, qui aura des difficultés à rembourser, ce qui impacte la banque indirectement.

2.5 Risque de solvabilité :

C'est le risque que la banque elle-même ne soit plus capable de faire face à ses engagements. Il découle souvent de l'accumulation d'autres risques mal maîtrisés (liquidité, non-remboursement, etc.).

3 Les garanties bancaires :

Les garanties sont des moyens de protection utilisés par la banque pour limiter les risques liés au crédit.

3.1 Les garanties personnelles :

➤ **Le cautionnement** : Une personne (physique ou morale) s'engage à payer à la place du débiteur en cas de défaillance. Il peut être simple (avec protections pour la caution) ou solidaire (la banque peut directement réclamer la dette à la caution).

➤ **L'aval** : Similaire à une caution, mais utilisé pour les effets de commerce. L'avaliste est toujours solidaire.

3.2 Les garanties réelles :

➤ **L'hypothèque** : Porte sur un bien immobilier. Elle permet à la banque de saisir le bien en cas de non-remboursement.

➤ **Le nantissement** : Porte sur un bien meuble (fonds de commerce, matériel, valeurs mobilières). Le bien est utilisé comme garantie mais reste chez le débiteur.

➤ **Le gage (véhicule)** : Garantie spécifique aux véhicules, enregistrée auprès de la wilaya pour empêcher la vente du bien tant que la dette n'est pas remboursée.

3.3 Garanties complémentaires :

La banque peut aussi exiger des assurances (incendie, multirisques, tous risques, etc.) pour couvrir les biens financés. Cela permet de réduire les pertes en cas de sinistre.

4 Méthode d'évaluation d'un projet d'investissement :

L'évaluation financière d'un projet d'investissement permet de vérifier si le projet est réalisable et rentable sur la base des résultats des études techniques et commerciales qui

ont été réalisées. Il s'agit d'estimer les flux de trésorerie futurs d'un projet pour analyser sa rentabilité et son financement.

Les principales étapes sont :

- ❖ Élaboration de l'échéancier d'investissement ; Échéancier d'amortissement ;
- ❖ Détermination de la valeur résiduelle ; Calcul du besoin en fonds de roulement
- ❖ Prévision des comptes de résultats ;
- ❖ Plan de financement

4.1 Échéancier d'investissement :

C'est une prévision des coûts associés à un projet. Il permet de répartir les coûts en fonction de l'état d'avancement : terminé, en cours ou en voie d'achèvement.

Il couvre à la fois les projets nouveaux et les projets d'expansion et comprend des estimations pour plusieurs postes de dépenses, tels que :

- ❖ Le coût des équipements (achat, transport, emballage) ;
- ❖ Les frais de formation du personnel ; Les assurances et les taxes ;
- ❖ Les coûts de stockage (matières premières et produits finis).

Tableau N°1 : Échéancier d'investissement

Désignations	Montant des investissements		Echéancier	
	Valeur en devise	Valeur en dinars	1 ^{er} année	2 ^{ème} année
TOTAL				

Source : lasary, M, « Évaluation et financement de projet ». Éditions Distribution, 2007 p. 73.

4.2 L'échéancier d'amortissement :

Le calcul de la dotation aux amortissements joue un rôle essentiel dans l'évaluation des flux de trésorerie. Pour cela, un tableau d'amortissement peut être établi sous la forme suivante :

Tableau N°2 : Échéancier d'amortissements

Rubriques	Valeur d'origine	Taux (%)	Dotations annuelles		Total amortissements
			N	N+1	
TOTAL					

Source: lasary, M, « Évaluation et financement de projet ». Éditions Distribution, 2007 p. 74

4.3 Le besoin en fonds de roulement (BFR) :

Il représente la part de l'actif courant (stocks et créances clients) qui n'est pas couverte par le passif courant (dettes fournisseurs). Il reflète les ressources nécessaires au fonctionnement quotidien de l'entreprise, qui se calcule comme suit :

$$BFR = Stocks + Comptes clients - Dettes fournisseurs (hors dettes financières)$$

Le BFR dépend du niveau d'activité ; toute augmentation de l'activité (par exemple liée à de nouveaux investissements) entraînera généralement une augmentation du BFR.

Par conséquent, lors de la détermination des besoins de financement d'un projet et de sa rentabilité, il est nécessaire de prévoir le montant du BFR et ses variations. La méthode de calcul est la suivante :

$$Variation du BFR = BFR de l'année_{N+1} - BFR de l'année_N$$

4.4 Echancier du compte résultat:

Le compte de résultat compile tous les revenus (produits) et toutes les dépenses (charges) enregistrés au cours d'un exercice. Il permet d'évaluer la performance de l'entreprise au cours de la période à travers le résultat net (bénéfice ou perte).

Dans le cadre d'un projet d'investissement, un compte de résultat prévisionnel est établi afin de déterminer la capacité d'autofinancement générée chaque année. Pour ce faire, il est nécessaire d'estimer le chiffre d'affaires prévisionnel ainsi que les principales charges d'exploitation (achats, salaires, amortissements, etc.).

Le tableau de compte résultat peut-être présenter comme suit :

Tableau N°3 : Compte des résultats

Désignation	N	N+1
Chiffre d'affaire ⁽¹⁾		
Matières et fournitures consommé ⁽²⁾		
Services ⁽³⁾		
Valeur ajoutée ⁽⁴⁾ = (1 - (2 + 3))		
Frais personnels ⁽⁵⁾		
Impôt & taxe ⁽⁶⁾		
EBE ⁽⁷⁾ = (4 - (5 + 6))		
Dotation aux amortissements ⁽⁸⁾		
Frais divers ⁽⁹⁾		
RBE ⁽¹⁰⁾ = (7 - (8 + 9))		
IBS ⁽¹¹⁾		
RNE ⁽¹²⁾ = (10 - 11)		
CAF ⁽¹³⁾ = (12 + DAM)		

Source : lasary, M, « Évaluation et financement de projet ». Éditions Distribution, 2007 p. 74-75.

4.5 Plan de financement :

Le plan de financement est un outil essentiel qui permet de déterminer comment un projet ou une entreprise sera financé sur le moyen ou long terme, généralement sur une période de 5 ans. Il met en relation les besoins du projet (investissements, besoins en fonds de roulement, etc.) avec les ressources disponibles (apports en fonds propres, emprunts, subventions, autofinancement, etc.).

Ce plan permet de vérifier l'équilibre financier du projet, en s'assurant que les ressources mobilisées sont suffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins. Il sert aussi à anticiper les besoins de financement futurs et à guider les décisions stratégiques en matière d'investissement et de structure financière.

Le plan de financement se présente comme suit :

Tableau N°4 : Plan de financement

	N	N+1
Emplois		
Acquisition d'immobilisation (corporelles/incorporelles/financières)		
Charges à répartir		
Dividendes		
Remboursement de dettes		
Augmentation du BFR		
Total emplois⁽¹⁾		
Ressources		
CAF		
Cession ou réduction d'actif immobilisé		
Diminution BFR		
Nouvelles dettes financières		
Total ressources⁽²⁾		
Ecart annuel⁽³⁾⁼⁽²⁻¹⁾		
Trésorerie		
Trésorerie final		

Source : Collomb, J.-A., « Finance d'entreprise », Éditions Eska, 1999, p. 146.

Conclusion

À travers ce chapitre, nous avons pu définir ce qu'est un projet d'investissement, ses différentes typologies, ainsi que les critères d'évaluation de sa rentabilité. Nous avons également présenté les principales sources de financement, internes et externes, tout en mettant l'accent sur le rôle crucial des institutions bancaires dans le soutien à l'investissement. Enfin, les outils d'analyse financière tels que le compte de résultat, le plan de financement et la capacité d'autofinancement ont été abordés afin d'offrir une perspective complète et structurée du processus de financement d'un projet. Ces éléments théoriques constituent une base solide pour une meilleure compréhension de l'étude de cas pratique du chapitre suivant.

CHAPITRE II : FINANCEMENT D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT PAR LA BNA

Dans un contexte économique, le secteur bancaire joue un rôle clé en tant que intermédiaire financier. Il facilite la collecte de l'épargne et l'octroi de crédits, permettant ainsi de soutenir les projets des particuliers et des entreprises. La Banque Nationale d'Algérie (BNA) occupe une position importante dans ce domaine en proposant une large gamme de services pour répondre aux besoins du marché.

Lors de mon stage au sein de la BNA, j'ai eu l'opportunité d'être impliqué dans l'analyse d'un projet innovant : la création d'une unité de production de « tissu non-tissé de type spunlace ». Cette expérience m'a permis de mieux comprendre à quel point le financement bancaire est essentiel pour la réussite des projets d'investissement.

Ce présent chapitre s'articulera autour de trois axes principaux : d'abord, la présentation de la BNA et de sa Direction des Réseaux d'Exploitation (DRE) à Bejaïa ; ensuite, la présentation du projet qu'est la réalisation de l'unité de production de « tissu spunlace » ; enfin, l'analyse du dossier de crédit d'investissement qui accompagne ce projet, illustrant ainsi le soutien concret de la banque dans sa réalisation.

Section 01 : Présentation de la Banque Nationale d'Algérie (BNA)

Dans le cadre de mon stage effectué à la Direction des Réseaux d'Exploitation(DRE) de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), j'ai pu enrichir mes connaissances des différents services de l'institution afin de mieux comprendre son fonctionnement, notamment la gestion des transactions et les missions et objectifs principaux de la BNA.

1. Définition de la Banque Nationale d'Algérie :

Dans le domaine financier, les banques jouent un rôle essentiel en facilitant et en assurant le bon déroulement des transactions financières entre les différentes parties. Elles simplifient l'intermédiation financière en collectant les dépôts des épargnants et en accordant des prêts aux emprunteurs, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises, tout en proposant divers services liés à l'investissement.

En effet, la performance du secteur bancaire est cruciale pour maintenir la stabilité économique et favoriser la croissance du pays. Les activités bancaires reposent sur quatre fonctions principales : la comptabilité, les finances, le commerce et l'informatique.

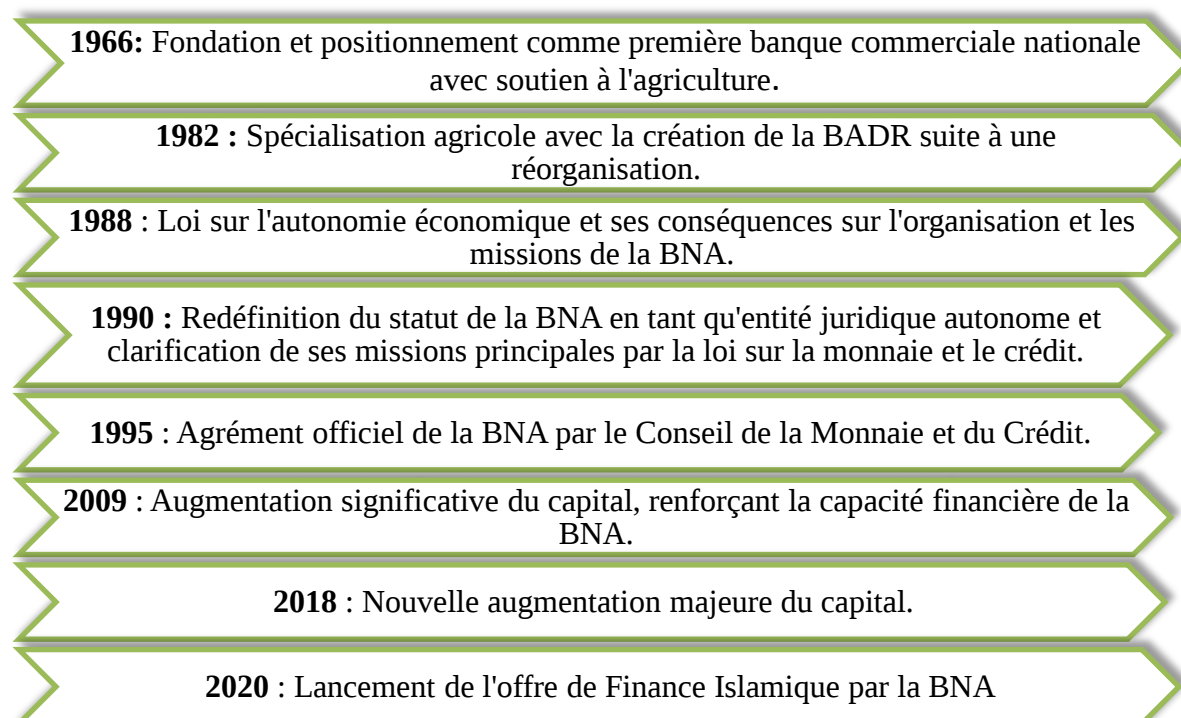
Les institutions financières se concentrent sur la collecte de fonds, l'octroi de crédits et la gestion des risques bancaires, qui constituent leurs principales missions.

À titre d'exemple, la Banque Nationale d'Algérie (BNA) propose divers types de crédits, notamment le crédit immobilier, le crédit à la consommation, le crédit d'investissement ainsi que des services de finance islamique. La BNA est une société par actions dont le siège social

est situé à Alger ; il s'agit de la plus ancienne banque commerciale publique du pays. Grâce à sa solidité financière et à sa position dominante, la BNA est un acteur financier majeur sur le marché. Elle finance une large gamme de secteurs d'activité tels que le commerce, les services, l'agriculture et l'industrie.

2. Historique de la BNA¹⁵ :

Figure N°8 : Historique de la Banque Nationale d'Algérie



Source : Réalisée par moi-même à partir des documents de la BNA

Selon la figure historique ci-dessus, la Banque Nationale d'Algérie (BNA) a été créée le 13 juin 1966. Elle a été la première banque commerciale nationale en Algérie. Dès sa création, elle a proposé des services bancaires variés et a apporté un soutien important au secteur agricole à travers ses financements.

En 1982, une réorganisation a conduit à la création de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), issue de la BNA, et destinée typiquement au financement du secteur agricole.

À partir de 1988, avec l'adoption de la « loi n° 88-01 du 12 janvier » visant à accorder plus d'autonomie aux entreprises économiques, des changements structurels importants ont touché la BNA. Ces transformations ont permis l'indépendance financière des entreprises grâce à la

¹⁵ (<https://www.bna.dz/fr/presentation-de-la-bna/#>) Consulté ,
(Document interne de la BNA)

suppression de la tutelle du Trésor, la diversification des sources de financement, ainsi que la libéralisation de la domiciliation bancaire, favorisant ainsi la concurrence.

De plus, de nouveaux critères de financement basés sur la viabilité des projets ont été introduits, encourageant une gestion financière plus rigoureuse.

Ensuite, en 1990, « la loi n° 90-10 du 14 avril » relative à la monnaie et au crédit a profondément réorganisé le système bancaire algérien. Elle l'a adapté aux nouvelles orientations économiques du pays, en posant les bases d'une transition vers l'autonomie des entreprises publiques. Ainsi, la BNA, à l'instar des autres banques, est devenue une entité juridique autonome, dont l'activité principale consiste à réaliser des opérations bancaires, notamment la collecte des fonds du public, l'octroi de crédits, ainsi que la gestion des instruments de paiement destinés à sa clientèle.

La BNA a été la première institution bancaire à obtenir l'agrément du Conseil de la Monnaie et du Crédit (CMC), conformément à la délibération du 5 septembre 1995.

Sur le plan financier, en juin 2009, le capital de la BNA est passé de 14,6 milliards à 41,6 milliards de dinars algériens. Cette hausse s'est poursuivie en juin 2018, avec une progression portant le capital à 150 milliards de dinars algériens.

Enfin, en 2020, la BNA a élargi son offre en lançant la finance islamique, proposant plusieurs produits tels que la Mourabaha Investissement, la Mourabaha Exploitation, le financement "ESSABIL", ainsi que la Mourabaha Équipement en ligne.

3. La Banque Nationale d'Algérie (BNA) en chiffres¹⁶ :

la BNA, avec ses 5 851 collaborateurs, apporte un financement significatif aux acteurs locaux pour la concrétisation de leurs projets. Grâce à un soutien financier adapté et un accompagnement de qualité, elle renforce l'activité économique nationale et participe concrètement à la croissance du pays.

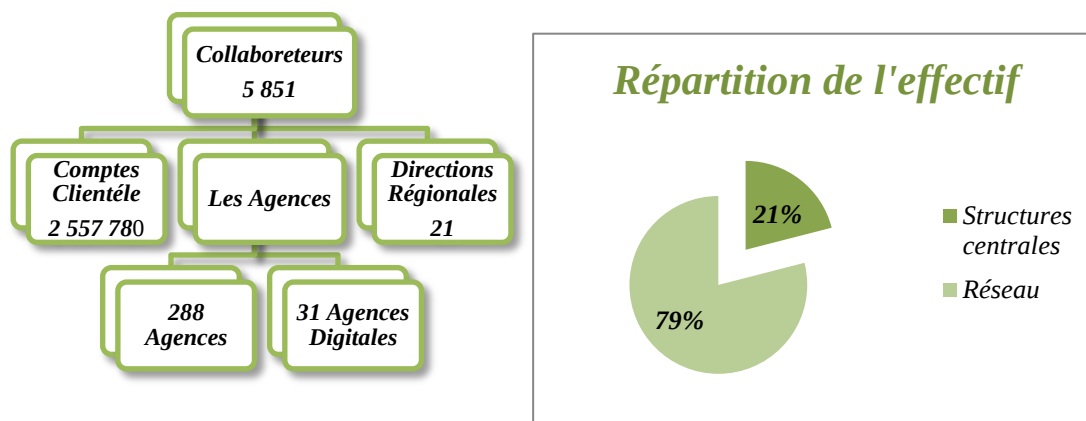
Dans le cadre de son engagement pour une amélioration continue de la qualité de service, la BNA a renforcé ses liens avec sa clientèle en élargissant son réseau. Elle dispose de 228 agences réparties sur l'ensemble du territoire national, auxquelles s'ajoutent 31 agences digitales, sous la gestion de 21 Directions Régionales d'Exploitation (DRE).

Concernant l'évolution de la monétique, la BNA œuvre à la simplification du quotidien de ses clients en leur offrant gratuitement des cartes CIB, facilitant ainsi l'accès aux services bancaires. De plus, elle met à disposition un réseau étendu de services dématérialisés, comprenant 100 guichets automatiques bancaires (GAB), et 174 distributeurs automatiques de

¹⁶ (<https://www.bna.dz/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-annuel-2022-FR-1.pdf>)

billets (DAB), garantissant une accessibilité optimale à ses services sur l'ensemble du territoire national.

Figure N°9 : BNA en chiffres



Source : Rapport annuel BNA, 2022, p14

4. Présentation de la Direction de Réseau d'Exploitation de Bejaia (DRE) :

La Direction Régionale d'Exploitation (DRE) représente un élément clé de l'organisation régionale de la BNA, assurant une gestion efficace des agences tout en alignant leur activité sur les objectifs stratégiques de l'institution.

Dans un premier temps, les agences de la BNA situées dans la wilaya de Bejaïa étaient intégrées à la DRE de Tizi Ouzou. Cependant, en raison d'une progression significative de leur activité en termes de volume et de rentabilité, il a été nécessaire de leur créer une structure dédiée. Ainsi, en mars 2000, la DRE de Bejaïa « 191 » a été fondée. Elle se situe stratégiquement au cœur de la zone industrielle de Bejaïa, sur le Boulevard de Krim Belkacem à Ihaddaden. Cette position lui permet de bénéficier d'un accès privilégié aux entreprises de la région.

De plus, la DRE joue un rôle hiérarchique entre les agences, qui sont réparties comme suit :

Tableau N°5 : Code/ Localisation et statut des agences BNA-Bejaïa

Code/Localisation d'agence	Type D'entité
« 356 » : Agence Bejaïa (Cité Tobbal)	GAB, Agence conventionnelle, Agence digitale, DAB
« 585 » : Agence El-Kseur	GAB, Agence conventionnelle, DAB
« 586 » : Agence Tazmalt	Agence conventionnelle
« 587 » : Agence Ihaddaden, Centre commercial Ritadj Mall	DAB
« 587 » : Agence Ihaddaden, boulevard Krim Belkacem	GAB, Guichet Finance Islamique, Agence conventionnelle, Agence digitale, DAB
« 588 » : Agence Béjaïa 4 place 1er novembre	Agence conventionnelle
« 589 » : Agence Souk el-Tenine Aokas	Guichet Finance Islamique, Agence conventionnelle
« 590 » : Agence Akbou	Agence conventionnelle, DAB

Source : selon les informations disponible sur le site « trouver une agence-BNA » consultée, février, 2025

Ces agences sont réparties en quatre catégories selon leur volume d'activités, qui découle de leur rôle, à savoir :

- **Agences principales** : elles disposent d'une caisse principale et ont pour mission d'étudier et analyser les risques et les opérations de caisse et toute sorte d'animation commerciale.
- **Agence catégorie « A »** : elle dispose des mêmes missions que les agences principales en exception de la caisse principale.
- **Agence catégorie « B »** : mêmes missions que la catégorie « A ».
- **Agence catégorie « C »** : elle traite les opérations de caisse et de commerce extérieur ainsi que les opérations de crédit.

En somme, la DRE joue un rôle fondamental dans l'optimisation des performances des agences et la mise en œuvre des stratégies bancaires, contribuant ainsi à la solidité du réseau et à l'atteinte des objectifs institutionnels.

5. L'organisation de la BNA :

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) dirigée par la DRE, est organisée en cinq (05) départements ainsi qu'une cellule. Chaque département est chargé de plusieurs secteurs, qui lui permettent une gestion optimale pour l'activité bancaire.

5.1 Département Promotion et Animation Commerciale :

Ce département est chargé de veiller à l'application des directives commerciales établies par la banque au sein des agences. Il évalue également le degré d'atteinte des objectifs tout en préservant et en renforçant l'image de marque de la banque grâce à des visites régulières visant à inspecter les opérations en cours.

Le département est subdivisé en deux(02) secteurs :

- **Secteur Animation Commerciale** : Ce secteur a pour mission principale d'animer, d'encadrer et de suivre l'activité de tous les commerciaux dans les agences, en mettant particulièrement l'accent sur les chargés de clientèle.
- **Secteur Suivi de l'Activité Commerciale** : Ce secteur est responsable de l'évaluation des performances en matière de commercialisation des divers produits et services proposés par la banque.

5.2 Le Département de Crédit :

Ce département sous la supervision de son chef, assure la conformité, la protection et le suivi des dossiers de crédit destinés aux comités compétents. Il s'assure également de la mobilisation des lignes de crédit et accompagne les agences dans le montage des dossiers

complexes. En outre, il exploite les rapports de contrôle, veille au respect des déclarations et reportings, et contribue ainsi au plan d'action et aux objectifs.

Ce département est subdivisé en deux(02) secteurs :

➤ **Secteur Études et Analyse des Risques** : Ce secteur reçoit et examine les demandes de crédit soumises par les agences. Il analyse les données clients et transmet les dossiers au chef de département pour validation, puis notifie les décisions relatives aux crédits. Il assiste les agences dans le montage des dossiers complexes et assure le suivi des échéances et renouvellements des crédits.

➤ **Secteur Administration et Suivi des Crédits** : Ce secteur gère l'administration des crédits pour les agences. Il vérifie la conformité des dossiers, contrôle les conditions de mobilisation et d'utilisation des crédits, et suit les engagements de chaque agence. Il analyse les états financiers, signale les anomalies, produit des rapports sur les risques, prépare les travaux d'approvisionnements et veille à l'exécution des décisions des comités compétents. Il collabore également avec les autres secteurs et produit des statistiques de gestion et de contrôle des crédits.

5.3 Département Juridique et Contentieux :

Ce département est chargé de la gestion des garanties et de superviser le recouvrement des créances. Il représente également la banque dans les affaires judiciaires et suit l'évolution des affaires en cours. Ses responsabilités incluent :

- ✓ La négociation et la formalisation des calendriers de remboursement ;
- ✓ La réponse aux demandes des autorités ;
- ✓ La fourniture d'avis juridiques ;
- ✓ L'analyse les rapports de contrôle.

De plus, le département contribue à l'élaboration d'un plan d'action aux rapports d'activités et aux objectifs de recouvrement. Il est divisé en deux(02) secteurs :

➤ **Secteur Juridique et Contentieux** : Ce secteur s'occupe des questions juridiques et du traitement des litiges et conflits.

➤ **Secteur de Recouvrement des Créances** : Ce secteur est dédié à la gestion et à l'optimisation des créances dues à la banque.

5.4 Département Contrôle :

Ce département garantit l'application correcte des procédures et supervise les rapports de contrôle interne et externe. Il est responsable des missions préventives, de l'analyse des comptes des agences et du suivi des réponses aux rapports de contrôle. Il prépare ainsi les

réunions de clôture et contribue aux plans d'action, aux rapports d'activité et reporting de son département ; ce dernier est structuré en trois(03) secteurs :

- **Secteur Sédentaire** : Responsable des activités internes au sein des agences.
- **Secteur Itinérant** : Chargé de contrôle sur le terrain et des visites aux agences.
- **Secteur Contrôle Comptable** : Spécialisé dans la vérification des opérations comptables et financières.

5.5 Département Gestion Administrative et Budget :

Ce département est responsable du respect des lois, de la gestion des carrières ainsi que de la sécurité et de l'entretien des agences rattachées. Il s'occupe des recrutements, de la formation, des budgets et des plans de sécurité, tout en conservant les clés et les documents patrimoniaux. Il suit les réalisations budgétaires, prépare les missions d'hygiène et analyse les rapports de contrôle et contribue aux plans d'action, rapports d'activité et reportings du département. Ce dernier est divisé en quatre(04) secteurs :

- **Service des Ressources Humaines** : il est Composé de deux(02) sections :
 - ✓ Secteur Recrutement, Formation et Gestion des Carrières ;
 - ✓ Secteur Paie et Relations Sociales.
- **Service Budget et Moyens Matériels** : il est structuré de trois(03) secteurs :
 - ✓ Secteur Assurance et Gestion des Biens ;
 - ✓ Secteur Équipement, Économat et Archivage ;
 - ✓ Secteur Budget et Gestion Comptable.
- **Assistant de Sécurité.**
- **Ingénieur Technique.**

5.6 Cellule informatique :

- Maintenance des équipements et réseaux informatique en collaboration avec la DSI ;
- Mise en œuvre des consignes de la DSI (signalement des manquements) ;
- Installation et mise en service des logiciels et matériels en agences ;
- Liaison avec organismes externes pour la maintenance ;
- Expression des besoins en matériel informatique pour la DRE et agences rattachées ;

6 Missions et objectifs de la BNA :

6.1 Les Missions :

- Veiller au respect de la politique commerciale de la banque conformément à la direction générale ;
- Traiter les documents de crédit des clients tout en respectant les règles internes ;

➤ Garantir La réactivité commerciale et la qualité des services offerts par les agences rattachées.

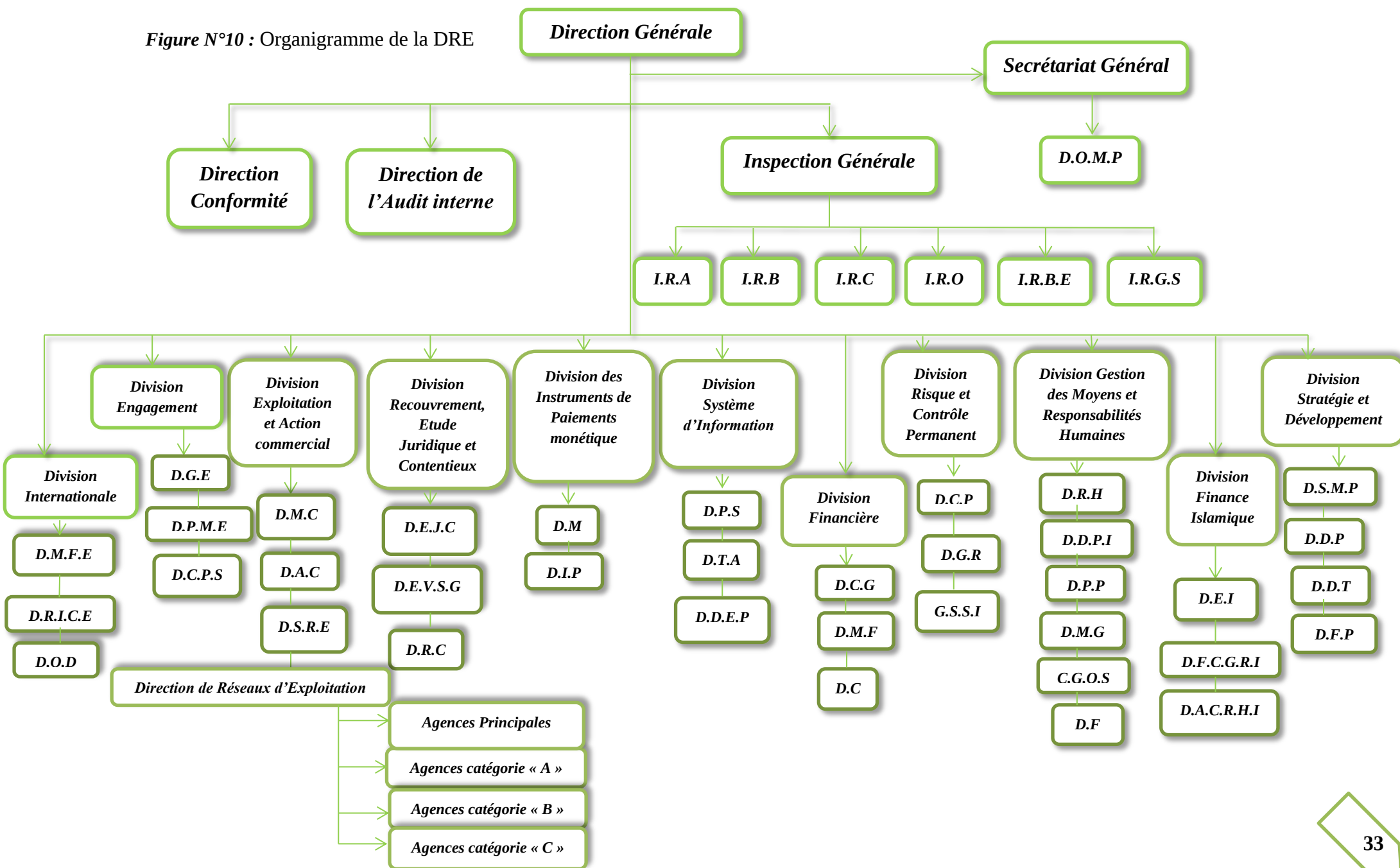
6.2 Les objectifs :

➤ Soutenir les agences avec une assistance technique, juridique et commerciale tout en supervisant leur activité ;

➤ Maintenir une position de leader sur le marché bancaire en offrant des services de haute qualité ;

➤ Améliorer la satisfaction client en proposant des prestations visant à fidéliser la clientèle et à attirer de nouveaux clients.

Figure N°10 : Organigramme de la DRE



7 Enregistrement et types des données de la banque :

La collecte de données constitue une approche méthodique visant à réunir et à évaluer des informations, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, provenant de sources diverses internes ou externes. Cette démarche permet d'obtenir une vision globale d'un domaine spécifique, d'analyser les résultats obtenus et d'anticiper les tendances futures. Elle contribue ainsi à une meilleure prise de décision et à l'optimisation des performances bancaires.

7.1 Données relatives à la clientèle :

- Les informations personnelles (adresse, numéro de téléphone, email, etc.) ;
- Le profil financier (revenus, dépenses, patrimoine, situation professionnelle) ;
- Historique des transactions et des opérations bancaires ;

Données de solvabilité et l'octroi de crédits.

7.2 Données financières :

- Compte client (soldes, opérations, dépôts à terme) ;
- Prêts et crédits octroyés (montant, échéance, taux d'intérêt, garanties) ;
- Engagements et éventuels impayés ;
- Résultats financiers des agences et de la DRE.

7.3 Données opérationnelle :

- Performance des agences rattachées ;
- Volume de transactions effectuées quotidiennement ;
- Statistiques sur l'utilisation des produits et services bancaires ;
- Flux monétaires et liquidité.

7.4 Données liées aux risques :

- Analyse des risques de crédit et de marché ;
- Taux de défauts et provisions pour créances douteuses ;
- Exposition et limites par secteur économique.

7.5 Données réglementaire :

- Déclaration périodique à la Banque d'Algérie (centralisation des risques, reporting financier) ;
- Respect des normes de conformité (KYC, LCB/FT).

7.6 Données liées aux ressources humaines :

- Gestion administrative (dossiers du personnel, salaires, formation) ;
- Suivi des performances et gestion des habilitations des utilisateurs.

7.7 Données techniques et informatiques :

- Gestion des logs et de l'historique d'accès au système d'information ;
- Maintenance des équipements informatiques et monétiques ;
- Données de Sécurité (clés, codes, rapports d'incidents).

8 Les comptes de la BNA :

Les comptes bancaires peuvent être divisés en plusieurs catégories tels que :

- a. **Compte à terme** : Ce compte permet de déposer des fonds auprès de la banque pendant une certaine période, qui ne doit pas être inférieure à trois mois. Il s'agit d'un investissement stable qui est généralement rentable, permettant à la banque d'accumuler des ressources stables.
- b. **Comptes courants** : généralement utilisés pour répondre aux besoins des personnes physiques ou morales exerçant une activité commerciale ou industrielle. Il permet d'effectuer des dépôts et des retraits.
- c. **Compte d'épargne ou Livret** : Ce compte combine les avantages d'un compte courant et d'un compte à terme car les dépôts peuvent être retirés à tout moment.
- d. **Compte en devise personne morale** : ouvert au nom de toute personne morale de droit algérien, qui souhaite disposer d'un compte en devise.
- e. **Compte en devise personne physique** : ouvert au nom de toute personne physique de droit algérien, qui souhaite disposer d'un compte en devise.
- f. **Compte Devise commerçant** : Ouvert à toute personne physique ou morale exerçant des activités commerciales telles que l'exportation ou l'importation.

9 Présentation de dossier d'étude :

L'étude est réalisée dans le cadre de la création d'une ligne de production de « Tissu non-tissé spunlace¹⁷ ». Ce matériau innovant est principalement utilisé pour fabriquer des lingettes jetables, notamment pour bébés, l'hygiène, le secteur médical, etc. Depuis la pandémie de COVID-19, une forte augmentation de la demande pour ces produits hygiéniques a été observée.

Selon une étude de « Smithers », la demande mondiale de non-tissés spunlace a atteint environ 1,38 million de tonnes en 2019 et devrait augmenter à 1,6 million de tonnes en 2021. Le taux de croissance annuel devrait être d'environ 9,1 % entre 2021 et 2026, les lingettes pour bébé représentant toujours la plus grande part de la consommation.

¹⁷ Le **Spunlace** est une technique de fabrication de tissu non tissé qui utilise des **jets d'eau à haute pression** pour enchevêtrer les fibres (viscose, polyester ou coton) entre elles et former un voile textile solide, sans colle ni liant chimique.

Le marché algérien reste peu développé, car le pays ne dispose pas encore de sa propre capacité de production. Son approvisionnement provient principalement de Turquie et d'Europe. Cependant, face à la forte demande locale et à l'intérêt accru pour l'hygiène, notamment après la pandémie, il est stratégique pour l'Algérie de développer sa propre capacité de production du produit « tissu spunlace ».

L'Algérie dispose de plusieurs atouts : sa situation géographique stratégique, son régime fiscal avantageux, son appartenance à la zone hors taxes et ses coûts de main d'œuvre compétitifs ; et sur le plan énergétique (gaz et électricité) l'Algérie est autonome avec des coûts très bas ; ces avantages rendent très rationnel l'implantation d'unités de production locales pour répondre d'abord au marché intérieur puis à l'exportation internationale.

Ce projet vise à répondre à la demande croissante tout en diminuant la dépendance aux importations. Il aura un effet bénéfique sur l'économie nationale en générant des emplois et en soutenant le développement industriel, et sera également avantageux pour les consommateurs, qui bénéficieront de produits de qualité à des prix compétitifs, similaires à ceux importés d'Europe ou de Turquie. Les machines utilisées dans cette unité seront de même gamme que celles installées dans les usines en Europe et Turquie.

Pour l'instant, l'entrepreneur n'a pas encore démarré le projet, car il attend l'arrivée des machines importées d'Europe pour entamer la production. Pour réaliser ce projet, il demande un crédit d'investissement qui représente 62 % du coût total de l'investissement. Ce financement servira à acquérir une unité de production de « tissu spunlace » destinée à la fabrication de lingettes.

Section 02 : Présentation du projet d'investissement

Afin de déterminer si un nouveau projet d'investissement est rentable, il est nécessaire de réaliser une étude technico-économique, dans laquelle les éléments clés du projet peuvent être analysés dans le but d'évaluer sa faisabilité, en illustrant clairement ses aspects fondamentaux.

1. L'entreprise en projet¹⁸ :

L'entreprise « SNC KHERIB & CNIE Soflaine », créée en vue de réaliser le projet de fabrication de tissu non tissé, qui est venu révolutionner le monde du métier à tisser. La société « SNC KHERIB ET CIE » est située à la RN n°26, Talfant, Béjaïa. La société a été créée dans le but de réaliser un projet spécialisé dans la production de tissus non tissés avec un capital d'exploitation de 15 000 000.00 DA

2. Fiche d'identité de l'entreprise :

- ✚ **Nom de la société** : SNC KHERIB ET CIE (SOFLAINE) ;
- ✚ **Siège social** : Route nationale n°26, Bejaïa ;
- ✚ **Capital (Fonds d'exploitation)** : 15 000 000.00 DA ;
- ✚ **Statut juridique** : Société en nom collectif (SNC) ;
- ✚ **Activité principale** : Fabrication de tissus non tissé (spunlace)
- ✚ **Production et personnalisation** : Spécialisée dans la fabrication de « tissus non tissés », notamment pour les lingettes

3. Vision du manager¹⁹ :

Le gérant est un entrepreneur autodidacte qui a acquis ses compétences grâce à des formations, des stages et des expériences dans son domaine personnel. Sa vision était de moderniser la gestion de l'entreprise en intégrant des outils et des moyens matériels modernes et des outils nécessaires pour atteindre une taille significative sur le marché et en faire l'une des entreprises de référence du secteur.

Les objectifs stratégiques principaux du manager sont :

- Obtenir un crédit bancaire pour financer l'expansion du projet ;
- Equiper l'entreprise de moyens de production sophistiqués ;
- Élargir la gamme de marché en couvrant d'autres régions du territoire national.

Et Parmi les atouts de l'entreprise on retrouve :

- Volonté du gérant d'intégrer des techniques modernes de management ;

^{18/19} Documents internes de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), consultés en février 2025.

- La fidélité et la satisfaction de la clientèle, confirmées par des témoignages et leur fidélité au produit ;
- L'expérience du gestionnaire et les compétences de ses ressources humaines, motivées et engagées.

4. Système de management adopté :

Le style de gestion au niveau de « SNC KHERIB » se concentre sur l'attribution des responsabilités relatives. Par ailleurs, l'analyse de l'environnement au niveau local, régional ou national (qu'il soit concurrentiel, réglementaire, commercial ou de production) est menée de manière empirique.

De plus, bien que diverses fonctions aient été soutenues et assumées, l'entreprise ne disposait pas d'organigramme formel ni de fiche de poste ou de fonction, ce qui rendait impossible d'énoncer clairement la mission et les tâches assignées à chaque agent.

En outre, les méthodes de travail et les procédures requises pour les activités n'ont pas été formalisées ni documentées ; ou la prise de l'aspect oral domine la prise de décision et gestion quotidienne de l'entreprise.

5. Description du produit :

Les lingettes de « tissu non-tissé spunlace », sont des produits fabriqués à partir de produit « non tissé » à l'aide de la technologie spunlace. Le procédé consiste à impliquer la combinaison de fibres naturelles ou synthétiques (les plus populaires étant de viscose et le polyester) à l'aide d'eau à haute pression. Ce procédé crée un produit « non tissé » doux, absorbant et résistant qui peut ensuite être utilisé pour fabriquer une variété de produits, notamment des lingettes.

5.1 Caractéristiques des lingettes SPUNLACE :

- **La douceur** : La souplesse et la douceur des lingettes « spunlance » leur confèrent un toucher confortable, doux et délicat, ce qui les rendant adaptées à une utilisation sur la peau, notamment pour les lingettes pour bébé, les démaquillants et autres produits d'hygiène personnelle.
- **Absorption** : Sa texture lui permet de retenir efficacement les liquides tels que l'eau, les lotions ou les nettoyants.
- **Respect de l'environnement** : Selon les fibres utilisées et le mode de fabrication, les lingettes peuvent être conçues pour être biodégradables et respectueuses de l'environnement.

➤ **Polyvalent** : les lingettes douces peuvent être fabriquées dans différentes épaisseurs, textures et tailles pour répondre aux besoins spécifiques de chaque application.

➤ **Large gamme d'utilisations** : peut être utilisé dans le nettoyage personnel, les soins de santé, l'industrie alimentaire, et d'autres domaines.

5.2 Processus de fabrication des lingettes «non-tissé spunlace » :

Le système « spunlace » est une méthode de production de « non-tissé » qui emploie des projections d'eau pour entrelacer les fibres, assurant ainsi la solidité et l'intégrité du tissu. « Le tissu non tissé » est produit en combinant des fibres naturelles ou artificielles (comme le coton, le polyester et la viscose) ; d'où cette production débute par :

➤ **La chargeuse ouvreuse** : Elle se charge de l'ouverture et du mélange des fibres de polyester et de viscose.

➤ **Cardage** : Les fibres sont envoyées à la machine à carde, pour faire sortir une nappe de fibre.

➤ **Aiguilletage à eaux** : Cette méthode permet de tisser les fibres afin de consolider la nappe.

➤ **Séchage** : La nappe est transmise à un tapis de séchage.

➤ **Enroulement** : Le tissu terminé est enroulé afin de réaliser des bobines.

Une fois le produit « non-tissé » est finalisé et éventuellement traité, il est coupé en feuille de la taille appropriée pour les lingettes. Puis, les lingettes sont ensuite pliées, et conditionnées dans des récipients adéquats, comme des boîtes en carton ou des sachets plastiques à fermeture, etc. Des vérifications de qualité sont réalisées tout au long de la procédure afin d'assurer que les lingettes correspondent aux normes et spécifications requises tels que la résistance d'absorption, de douceur, etc.

Tableau N°6 : Moyens de production existants et à acquérir

Matériel de transport	Matériel à acquérir
L'entreprise utilise ses moyens internes et dans le cas de nécessité elle fait recours à la location.	Chargeuse-ouvreuse Cardage Aiguilletage à eaux Séchage Enrouleur

Source : Réalisée par moi-même à partir documents interne BNA, consultée 2025

6. Impact du projet :

6.1 Sur le plan social :

- **Amélioration des conditions de vie** : les emplois créés par le projet vont contribuer à l'amélioration des revenus des travailleurs, ainsi qu'aux conditions de la qualité de vie et de la main-d'œuvre locale.
- **Renforcement de la main-d'œuvre qualifiée** : le projet va encourager le développement des compétences et renforcer la main-d'œuvre qualifiée dans la région.
- **Impact sur les fournisseurs locaux** : le projet va soutenir les entreprises locales, notamment les fournisseurs de Matières Premières (MP).

6.2 Sur le plan économique :

- **Stimuler l'économie locale** : la mise en place d'une usine de fabrication va stimuler l'activité économique locale en augmentant les investissements et en créant des opportunités commerciales.
- **Création de valeur ajoutée (VA)** : cette production va générer de la valeur ajoutée à la chaîne de fabrication locale, contribuant ainsi à la croissance économique de la région.
- **Exportation et devises étrangères** : étant donné que les lingettes sont compétitives sur le marché mondial, le projet va augmenter les exportations et apporter des devises étrangères.
- **Diversification économique** : le projet va contribuer à la diversification de l'économie en introduisant une nouvelle industrie, ce qui va réduire la dépendance vis-à-vis des secteurs économiques spécifiques.
- **Création d'emplois et opportunités professionnelles** : le projet va également générer des emplois dans différents domaines tels que la production, la gestion, et le développement, offrant ainsi des opportunités d'emploi pour les résidents locaux.

6.3 Sur le plan environnemental :

- **Biodégradabilité et durabilité** : la société KHERIB va utiliser des fibres biodégradables et adopter des pratiques durables dans le processus de fabrication, ce qui aura un impact environnemental moindre par rapport aux alternatives synthétiques.
- **Encouragement de l'innovation durable** : le projet va favoriser le développement d'innovations dans le domaine des fibres respectueuses de l'environnement, contribuant à l'évolution de l'industrie vers des pratiques plus durables.
- **Réduction des déchets** : l'entreprise va mettre en œuvre des pratiques de gestion appropriées pour réduire les déchets générés par la production des lingettes.

La société KHERIB veillera à maximiser ces impacts positifs tout en mettant en place des mesures pour éviter d'éventuels effets négatifs, assurant ainsi une contribution durable et équilibrée à la société, à l'économie, ainsi qu'à l'environnement.

7. Étude du marché :

7.1 Analyse de la demande :

Le marché des lingettes a connu une forte croissance en Algérie ainsi qu'au Maghreb, surtout pendant la période de la pandémie de COVID-19, suite à une demande croissante de produits d'hygiène et de nettoyage. Le consommateur recherche des produits de meilleure qualité, biodégradables et respectueux de l'environnement.

7.2 Évaluation de la concurrence :

Jusqu'à présent, aucune entreprise sur le territoire national ne fabrique de « lingettes non-tissé spunlace », ce qui offre une opportunité unique sur le marché. L'absence de concurrence immédiate peut permettre d'établir une position dominante dans le secteur.

7.3 Analyse de la chaîne d'approvisionnement :

Les fibres biodégradables utilisées dans la fabrication des lingettes peuvent être obtenues localement ou importées à un coût compétitif. De plus, les produits nécessaires et les additifs sont facilement disponibles sur le marché local.

7.4 Étude de localisation :

Bejaïa est une ville côtière avec un port, ce qui peut faciliter l'importation de Matières Premières (MP) et l'exportation des produits finis. Les Projections financières montrent un fort potentiel de rentabilité, compte tenu de l'absence de concurrence et de la demande croissante.

7.5 Analyse des partenariats potentiels :

Le produit « tissu spunlace » sera distribué à toutes les unités de fabrication de lingettes en Algérie, telles que Wafa, WISSO, HIGENIX, EL GHEZOU, GROUPE CIC, etc. Après la satisfaction du marché local, l'exportation vers les pays voisins, comme le Maroc et la Tunisie, qui s'approvisionnent actuellement auprès de la Turquie, est envisagée. Les fournisseurs locaux de fibres et de Matières Premières (MP) pourraient être des partenaires clés dans la chaîne d'approvisionnement ; les distributeurs et détaillants locaux peuvent également être identifiés comme partenaires potentiels pour la commercialisation et la distribution des produits.

Section03 : Etude de la rentabilité du projet

L'analyse de rentabilité est une étape importante pour déterminer si un projet peut obtenir un financement bancaire, il permet de vérifier si le projet est capable de couvrir ses charges et de dégager des bénéfices dans le futur. Cette section sera consacrée à l'étude des principaux aspects financiers du projet, en commençant par la présentation de la structure de financement, avant d'aborder les amortissements, l'échéancier de remboursement, les flux de trésorerie, ainsi que les principaux indicateurs de rentabilité tels que la VAN, le TRI et l'indice de profitabilité

1. Structure de financement et d'investissement :

Concernant le financement du projet, l'investisseur envisage de recourir à un prêt bancaire qui couvrirait 62% du coût total du projet. Ses fonds propres couvriront les 38 % restants. Le tableau suivant fournira des détails sur ces sources de financement.

Tableau N°07: La structure de financement du projet d'investissement

U : DA

Investissement	Financement	
	Fonds Propres	Banque
Terrain	Néant	
Construction	233 236 080,00	
Equipements de production à importer	159 081 624,00	636 326 496,00
Equipements de production locaux		Néant
Total	392 317 704,00	636 326 496,00
Quotité de financement	38%	62%
Total du projet	1 028 644 200,00	

Source : Document interne BNA, consulté 2025

2 Amortissement :

L'amortissement sert à estimer comment les biens mobilisés perdent leur valeur avec le temps. Dans le cadre de ce projet, le tableau suivant présente l'amortissement des différentes rubriques d'équipements, notamment la construction et l'équipement de production, selon la méthode linéaire. Sachant que La durée de vie des constructions est de « 20 ans » ; et celle des équipements est de « 10 ans » ; et que L'entrepreneur a obtenu un crédit sur 7 ans

Le calcul des amortissements selon la méthode linéaire s'effectue comme suit :

Tableau N°08: Tableau des Amortissements

U : DA

Rebique	Construction		Equipements de production à importer		Total
Montant	233 236 080,00		636 326 496,00		869 562 576,00
Durée	20		10		-
	Annuité 1	11 661 804,00	Annuité 1	63 632 649,60	75 294 453,60
	Annuité 2	11 661 804,00	Annuité 2	63 632 649,60	75 294 453,60
	Annuité 3	11 661 804,00	Annuité 3	63 632 649,60	75 294 453,60
	Annuité 4	11 661 804,00	Annuité 4	63 632 649,60	75 294 453,60
	Annuité 5	11 661 804,00	Annuité 5	63 632 649,60	75 294 453,60
	Annuité 6	11 661 804,00	Annuité 6	63 632 649,60	75 294 453,60
	Annuité 7	11 661 804,00	Annuité 7	63 632 649,60	75 294 453,60
Cumuls Amortissements	81 632 628,00		445 428 547,20		-
Valeur résiduelle (VR)	151 603 452,00		190 897 948,80		342 501 400,80

Source : Réalisée par moi-même à partir des données de BNA

L'annuité d'amortissement est calculée en divisant la base amortissable par la durée d'utilisation. La formule est :

$$L'annuité = \text{Base amortissable} / \text{Durée}(n)$$

La **base amortissable** correspond généralement au prix d'achat.

$$\text{Valeur résiduelle} = \text{prix d'achat} - \text{cumuls amortissements}$$

Le tableau d'amortissement établi selon la méthode linéaire permet de répartir de manière égale la valeur du bien sur toute sa durée de vie utile. Cela signifie que la même charge d'amortissement est comptabilisée chaque année.

Grâce à ce tableau, on peut observer que le montant de l'amortissement reste constant. Le cumul des amortissements augmente progressivement jusqu'à atteindre la valeur totale amortissable en fin de période.

3 Echancier de Remboursement de L'Emprunt :

L'échéancier qui suit présente de façon synthétique les modalités de remboursement trimestriel d'un emprunt, en précisant les montants du capital, des intérêts et du capital restant dû.

Tableau N°9 : Échéancier de remboursement de l'emprunt

U : DA

				Montant du crédit	636 326 496,00	
				Durée de vie	7 ans	
				Taux d'intérêt	3% Bonifié	
				différé de remboursement	2 ans	
				commission d'engagement	0,50%	
Période		Capital restant	Principal ²⁰	Intérêts	Trimestrialité	Capital restant dû
1	1 TRIM	636 326 496,00	Néant	4 772 449,00	4 772 449,00	636 326 496,00
	2 TRIM	636 326 496,00		4 772 449,00	4 772 449,00	636 326 496,00
	3 TRIM	636 326 496,00		4 772 449,00	4 772 449,00	636 326 496,00
	4 TRIM	636 326 496,00		4 772 449,00	4 772 449,00	636 326 496,00
2	1 TRIM	636 326 496,00		4 772 449,00	4 772 449,00	636 326 496,00
	2 TRIM	636 326 496,00		4 772 449,00	4 772 449,00	636 326 496,00
	3 TRIM	636 326 496,00		4 772 449,00	4 772 449,00	636 326 496,00
	4 TRIM	636 326 496,00		4 772 449,00	4 772 449,00	636 326 496,00
3	1 TRIM	636 326 496,00	31 816 325,00	4 772 449,00	36 588 774,00	604 510 171,00
	2 TRIM	604 510 171,00	31 816 325,00	4 533 826,00	36 350 151,00	572 693 846,00
	3 TRIM	572 693 846,00	31 816 325,00	4 295 204,00	36 111 529,00	540 877 521,00
	4 TRIM	540 877 522,00	31 816 325,00	4 056 581,00	35 872 906,00	509 061 197,00
4	1 TRIM	509 061 197,00	31 816 325,00	3 817 959,00	35 634 284,00	477 244 872,00
	2 TRIM	477 244 872,00	31 816 325,00	3 579 337,00	35 395 662,00	445 428 547,00
	3 TRIM	445 428 547,00	31 816 325,00	3 340 714,00	35 157 039,00	413 612 222,00
	4 TRIM	413 612 222,00	31 816 325,00	3 102 092,00	34 918 417,00	381 795 897,00
5	1 TRIM	381 795 898,00	31 816 325,00	2 863 469,00	34 679 794,00	349 979 573,00
	2 TRIM	349 979 573,00	31 816 325,00	2 624 847,00	34 441 172,00	318 163 248,00
	3 TRIM	318 163 248,00	31 816 325,00	2 386 224,00	34 202 549,00	286 346 923,00
	4 TRIM	286 346 923,00	31 816 325,00	2 147 602,00	33 963 927,00	254 530 598,00
6	1 TRIM	254 530 598,00	31 816 325,00	1 908 979,00	33 725 304,00	222 714 273,00
	2 TRIM	222 714 274,00	31 816 325,00	1 670 357,00	33 486 682,00	190 897 949,00
	3 TRIM	190 897 949,00	31 816 325,00	1 431 735,00	33 248 060,00	159 081 624,00
	4 TRIM	159 081 624,00	31 816 325,00	1 193 112,00	33 009 437,00	127 265 299,00
7	1 TRIM	127 265 299,00	31 816 325,00	954 490,00	32 770 815,00	95 448 974,00
	2 TRIM	95 448 974,00	31 816 325,00	715 867,00	32 532 192,00	63 632 649,00
	3 TRIM	63 632 650,00	31 816 325,00	477 245,00	32 293 570,00	31 816 325,00
	4 TRIM	31 816 325,00	31 816 325,00	238 622,00	32 054 947,00	0

Source : Réalisée par moi-même à partir des données de BNA

L'échéancier de remboursement présenté dans ce projet montre un emprunt d'un montant de 636 326 496,00 DA, réparti sur une durée de sept ans, avec un différé de

²⁰ Le terme « principal » représente la partie de la banque.

remboursement de deux ans. Durant ces deux premières années, seuls les intérêts sont payés.

À partir de la troisième année, le remboursement du capital commence de façon progressive, avec des versements trimestriels. Le principal reste constant à chaque échéance (soit 31 816 325,00 DA par trimestre), tandis que les intérêts diminuent progressivement en fonction du capital restant dû. Ce mécanisme permet d'observer une baisse régulière du capital à rembourser, jusqu'à son extinction complète à la fin de la septième année.

Ce type de plan de remboursement offre une bonne visibilité sur les charges financières, et facilite la planification budgétaire de l'entreprise. Il assure également une stabilité dans les paiements, ce qui témoigne d'un remboursement structuré et bien planifié.

L'échéancier constitue un outil essentiel dans le suivi du crédit, car il permet :

- de mesurer la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements,
- et de garantir un remboursement ordonné du prêt bancaire.

Le tableau suivant présente les principales formules utilisées pour le calcul de l'échéancier de remboursement du crédit, notamment celles permettant de déterminer le principal, les intérêts, la trimestrialité ainsi que le capital restant dû.

Tableau N°10 : Les formules de calcul de l'échéancier de remboursement

$$\begin{aligned} \text{Principal} &= (\text{Capital restant} / 5 \text{ ans} / 4 \text{ trimestres}) \\ \text{Intérêts}_n &= ((\text{capital restant}_n * \text{taux d'intérêts}) / 4 \text{ trimestres}) \\ \text{Trimestrialité}_n &: \text{principal}_n + \text{intérêts}_n \\ \text{Capital restant dû}_n &= \text{capital restant}_{n-1} - \text{principal}_n \\ \text{Capital restant}_{n+1} &= \text{capital restant dû}_n \end{aligned}$$

Source : Réalisée par moi-même à partir du tableau d'échéancier de l'emprunt

4 Détermination des frais financier :

Le tableau suivant présente le calcul des frais financiers, incluant les intérêts annuels ainsi que la commission d'engagement appliquée au crédit.

Tableau N° 11: Détermination des frais financiers du crédit

U : DA

Année	1	2	3	4	5	6	7
Intérêts annuels ⁽¹⁾	19 089 796,00	19 089 796,00	17 658 060,00	13 840 102,00	10 022 142,00	6 204 183,00	2 386 224,00
Commission ⁽²⁾	3 181 632,48	0	0	0	0	0	0
Total ⁽¹⁺²⁾	22 271 428,48	19 089 796,00	17 658 060,00	13 840 102,00	10 022 142,00	6 204 183,00	2 386 224,00

Source : Réalisée par moi-même à partir des données BNA

$$\text{Commission} = \text{Montant du crédit} * \text{taux de commission (0.5\%)}$$

$$\text{Commission} = 636\,326\,496,00 * 0,5\% = 22\,271\,428,48 \text{ DA}$$

Le tableau ci-dessus présente les coûts financiers associés à un prêt d'un montant de 636 326 496,00 DA, répartis sur sept ans. Ces coûts comprennent : les intérêts annuels calculés sur le capital restant dû ; la commission bancaire prélevée la première année, correspondant à 0,5% du montant emprunté (soit 3 181 632,48 DA).

On constate que les intérêts diminuent progressivement d'une année à l'autre, passant de 19 089 796,00 DA la première année à 2 386 224,00 DA la septième année. Cette diminution est due au remboursement progressif du capital.

La commission unique prélevée la première année augmente considérablement le coût total des coûts financiers au début. Par conséquent, le total des coûts financiers annuels atteint 22 271 428,48 DA la première année, puis diminue régulièrement jusqu'au remboursement du prêt.

Ainsi, le tableau illustre clairement la charge financière supportée par l'entreprise tout au long de la durée du prêt et constitue un outil utile pour évaluer la rentabilité et la soutenabilité du projet.

5 Les frais personnel :

Le tableau suivant présente les frais de personnel liés au projet, sur la base des informations communiquées par la banque.

Tableau N°12 : Frais financiers

U : DA

Rubrique	Cadre		Maitrise		Exécutions		Total	
	1	2	1	15	1	80	Mois	Années
Salaire de base	120 000	720 000	80 000	1 200 000	30 000	2 400 000	4 320 000	12 960 000
Indemnité cotisable	30 000	180 000	20 000	300 000	7 500	600 000	1 080 000	3 240 000
salaire de poste	138 000	828 000	92 000	1 380 000	34 500	2 760 000	4 968 000	14 904 000
Retenues de sécurités sociales 9%	12 420	74 520	8 280	124 200	3 105	248 400	447 120	1 341 360
Indemnité imposables	18 000	108 000	12 000	180 000	4 500	360 000	648 000	1 944 000
salaires imposables	143 580	861 480	95 720	1 435 800	35 895	2 871 600	5 168 880	15 506 640
IRG salaire	6 421	38 526	2 482	37 230	1 671	133 680	209 436	628 452
TOTALES RETENUS	18 841	113 046	10 762	161 430	47 776	3 822 080	4 096 556	1 969 812
SALAIRES NET	137 159	822 954	93 238	1 398 570	34 223	2 737 840	4 959 364	14 878 188
SALAIRES BRUT	156 000	936 000	104 000	1 560 000	39 000	3 120 000	5 616 000	16 848 000
SECURITE SOCIALES PART PATRONALE 26%	35 880	215 280	23 920	358 800	8 970	717 600	1 291 680	3 875 040
MASSE SALARIALE MENSUELLE	191 880	1 151 280	127 920	1 918 800	47 970	3 837 600	6 907 680	20 723 040

Source : Document interne BNA, 2025

Le tableau des coûts de personnel présente les coûts associés à l'ensemble des employés du service de production, répartis cadre, agents de maîtrise, agents d'exécutions. Ces coûts comprennent le salaire de base, les indemnités, la sécurité sociale...etc.

Le salaire annuel total pour la première année s'élève à 20 723 040 DA. Une augmentation de 5 % par an est prévue pour permettre une croissance continue du salaire.

Ces coûts constituent une dépense importante, mais nécessaire, car ils assurent le bon fonctionnement du service et la continuité de la production. Leur montant reste raisonnable par rapport aux recettes attendues, ce qui indique que les coûts de personnel sont maîtrisés et cohérents avec l'ampleur du projet.

6 Tableau de compte de résultat prévisionnel (TCR) :

C'est un outil clé dans l'étude de faisabilité du projet. Il permet d'anticiper les performances économiques de l'unité au fil des années, en estimant les charges, les produits et le résultat net attendu pour chaque exercice. Cela permet d'évaluer la rentabilité du projet et de mesurer sa viabilité financière avant sa mise en œuvre, en vérifiant si les revenus prévus seront suffisants pour couvrir les charges et dégager un bénéfice.

Tableau N°13 : Compte de résultat prévisionnel

U : DA

	1	2	3	4	5
Chiffre d'affaire (CA)	1 446 768 000	1 519 106 400	1 595 061 720	1 674 814 806	1 758 555 546
Consommation intermédiaire (CI)	873 936 000	917 632 800	963 514 440	1 011 690 162	1 062 274 670
Valeur ajoutée (VA)	572 832 000	601 473 600	631 547 280	663 124 644	696 280 876
Frais de Personnel	20 723 040	21 759 192	22 847 152	23 989 509	25 188 985
Frais divers	2 457 200	2 604 632	2 760 909	2 926 564	3 102 158
Impôt & taxe	1 256 415	1 331 799	1 441 708	13 063 994	13 847 834
Excédent brut d'exploitation (EBE)	548 395 345	575 777 977	604 497 511	623 144 577	654 141 900
Dotations aux amortissements (DAM)	75 294 454	75 294 454	75 294 454	75 294 454	75 294 454
Résultat brut d'exploitation (RBE)	473 100 891	500 483 523	529 203 057	547 850 123	578 847 446
Frais financier	22 271 427	19 089 795	17 658 060	13 840 101	10 022 142
Résultat avant Impôt	450 829 464	481 393 728	511 544 997	534 010 022	568 825 304
Impôt sur bénéfices des sociétés (IBS)	85 657 598	91 464 808	97 193 550	101 461 904	108 076 808
Résultat net d'exploitation (RNE)	365 171 866	389 928 920	414 351 447	432 548 118	460 748 496
Dotations aux amortissements (DAM)	75 294 454	75 294 454	75 294 454	75 294 454	75 294 454
CAF	440 466 320	465 223 374	489 645 901	507 842 572	536 042 950

Source : Réalisée par moi-même à l'aide des données interne BNA

Les chiffres d'affaires et la consommation en matières premières pour la première année sont obtenus à partir des prévisions suivantes :

- Production par heure : 750 kg.
- Heure de travail : 16 heures, 6 jours par semaine, soit 306 jours par an.
- Le chiffre d'affaires évolue de 5 % durant la période de montée en cadence, et atteindra la phase de maturité à la cinquième année.

6.1 Cout e la matière première :

Le produit (Tissu non tissé spunlace) est obtenue à partir de 80% polyester et de 20% viscose.

	M ^T TTC	M ^T HT
Fibre polyester	250 DA	250/1,19= 210 HT DA
Fibre viscose	415 DA	415/1,19=349 HT DA
Prix de vente	470 DA	470/1,19= 394 HT DA

On a : (210*80%)=168 DA ; (349*20%)=70 DA

Soit le total : 168+70=238 DA/kg

(750 kg*16h*306j)= **3 672 000 kg/An**

$$(3\,672\,000 * 238\text{ DA}) = 873\,936\,000\text{ DA}$$

On trouve **Le cout d'achat annuel** est de : **873 768 000 DA**

6.2 Calcul du chiffre d'affaire :

Le prix de vente est de 470 DA en TTC, prix usines soit **394 DA HT**

$$3\,672\,000 * 394 = 1\,446\,768\,000\text{ DA}$$

Le chiffre d'affaire de la première année est de : **1 446 768 000 DA HT**

À partir de la deuxième année, le chiffre d'affaires augmentera de 5 % par an par rapport à l'année précédente

$$\text{Chiffre d'affaire 2}^{\text{ème}} \text{ année} = \text{chiffre d'affaire 1}^{\text{er}} \text{ année} * (1+5\%)$$

$$\text{CA } 2^{\text{ème}} \text{ année} = (1\,446\,768\,000 * (1.05)) = 1\,519\,106\,400\text{ DA}$$

Le tableau suivant regroupe les principales formules de calcul des éléments composant le compte de résultat prévisionnel, tels que, la consommation intermédiaire, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, le résultat net et la CAF. Il est à noter que les frais de personnel sont déjà présentés dans un tableau spécifique, avec une augmentation annuelle de 5 %. Les frais divers, les impôts et taxes sont des données fournies directement par l'entreprise. Les dotations aux amortissements proviennent du tableau d'amortissement, tandis que les frais financiers ont également été établis dans un tableau spécifique.

Tableau N°14: Récapitulatif des méthodes de calcul du compte de résultat prévisionnel.

	Calcul (pour 1 ^{er} année)
Consommation intermédiaire (CI)= coût total d'achat	873 768 000 DA
Valeur ajouté (VA) = (CA-CI)	(1 446 768 000-873 936 000)=572 832 000 DA
L'excédent brut d'exploitation (EBE)= (VA- Frais personnel- Frais divers- Impôt &taxe)	(572 832 000 DA-20 723 040-2 457 200-1 256 415)= 548 395 345 DA
Résultat brut d'exploitation (RBE)= (EBE-DAM)	(548 395 345 DA-75 294 454)= 473 100 891 DA
Résultat avant impôt= (RBE-Frais financiers)	(473 100 891-22 271 427)= 450 829 464 DA
Impôt sur bénéfices des sociétés (IBS)= (Résultat avant impôt*19%)	
Résultat net d'exploitation (RNE)= (Résultat avant impôt- IBS)	(450 829 464-85 657 598)= 365 171 866 DA
CAF = (RNE+DAM)	(365 171 866+75 294 454)= 440 466 320 DA
<i>NB : dans le cas des années qui suit y a une augmentation annuelle de 5%</i>	

Source : Réaliser par moi-même

Tableau N°15 : Actifs prévisionnels

U : DA

	1	2	3	4	5	6	7
Actif non-courant	Néant						
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Terrain							
Bâtiments							
Matériel de Production₍₁₎	636 326 496,00	636 326 496,00	636 326 496,00	636 326 496,00	636 326 496,00	636 326 496,00	636 326 496,00
Matériel de transport	Néant						
Immobilisations financières₍₂₎	70 436 341,09	228 481 224,32	396 480 386,07	575 318 361,41	776 302 700,57	991 223 332,63	1 168 272 769,54
Autres actifs non-courant	Néant						
Amortissement provisionnel₍₃₎	75 294 453,60	75 294 453,60	75 294 453,60	75 294 453,60	75 294 453,60	75 294 453,60	75 94 453,60
A. Total Actif non-courant₍₁₊₂₋₃₎	631 468 383,49	789 513 266,72	957 512 428,47	1 136 350 403,81	1 337 334 742,97	1 552 255 375,03	1 729 304 811,94
Actif Courant							
Stocks₍₁₎	84 032 307,69	88 233 923,08	92 645 619,23	97 277 900,19	102 141 795,20	102 141 795,20	102 141 795,20
Client & comptes rattachés₍₂₎	139 112 307,69	146 067 923,08	153 371 319,23	161 039 885,19	169 091 879,45	169 091 879,45	169 091 879,45
Autres actifs courants₍₃₎	148 217 945,56	218 062 903,26	289 120 188,98	209 984 565,62	256 393 754,71	582 240 785,43	291 243 014,40
Autres actifs financiers₍₄₎	75 454 365,13	75 402 719,91	284 564 734,87	579 441 073,65	595 624 524,41	356 387 551,89	600 711 385,57
Liquidité et équivalent de liquidités₍₄₎	199 665 360,00	354 800 469,00	313 630 059,00	216 665 621,00	278 519 845,00	302 516 945,00	425 190 495,00
B. Total actifs courants₍₁₊₂₊₃₊₄₎	646 482 286,07	882 567 938,33	1 133 331 921,31	1 264 409 045,65	1 401 771 798,77	1 512 378 956,97	1 588 378 569,62
Total Actifs_(A+B)	1 277 950 670,00	1 672 081 205,00	2 090 844 350,00	2 400 759 449,00	2 739 106 542,00	3 064 634 332,00	3 317 683 382,00

Source : document interne BNA, consultée 2025

Tableau N°16 : Passifs prévisionnels

U : DA

	1	2	3	4	5	6	7
Capitaux Propres							
Capital émis⁽¹⁾	192 420 000,00	192 420 000,00	192 420 000,00	192 420 000,00	192 420 000,00	192 420 000,00	192 420 000,00
Capital non-appelé	Néant						
Primes et réserves							
Ecart de réévaluation							
Report à nouveau⁽²⁾	-	365 171 865,87	755 100 785,97	1 169 452 234,55	1 602 000 352,46	2 062 748 848,94	2 524 541 938,40
Résultat net⁽³⁾	365 171 865,87	389 928 920,10	414 351 448,58	432 548 117,91	460 748 496,47	461 793 089,46	371 314 348,76
Autres capitaux propres	Néant						
A. Total capitaux propres⁽¹⁺²⁺³⁾	557 591 865,87	947 520 785,97	1 361 872 234,55	1 794 420 352,46	2 255 168 848,93	2 716 961 938,40	3 088 276 287,16
Passif non-courants							
Emprunts et dettes financières	636 326 496,00	636 326 496,00	636 326 496,00	509 061 197,00	381 795 898,00	254 530 598,00	127 265 299,00
Autres emprunts non-courants	Néant						
B. Total des passifs non-courants	636 326 496,00	636 326 496,00	636 326 496,00	509 061 197,00	381 795 898,00	254 530 598,00	127 265 299,00
Passifs courants							
Fournisseurs et comptes rattachés	84 032 307,69	88 233 923,08	92 645 619,23	97 277 900,19	102 141 795,20	102 141 795,20	102 141 795,20
Autres passifs courants	Néant						
Concours bancaires et autres passifs financiers	Néant						
C. Total des passifs courants	84 032 307,69	88 233 923,08	92 645 619,23	97 277 900,19	102 141 795,20	102 141 795,20	102 141 795,20
Total passifs^(A+B+C)	1 277 950 670	1 672 081 205	2 090 844 350	2 400 759 450	2 739 106 542	3 073 634 332	3 317 683 381

Source : document interne BNA, consultée 2025

7 Variation Besoin Fonds de Roulement :

Afin de bien comprendre les besoins financiers associés à notre projet, il est important d'analyser le BFR « Besoin en Fonds de Roulement » qui représente l'argent dont une entreprise a besoin pour maintenir ses opérations quotidiennes, comme le stockage des matières premières ou le paiement des clients et des fournisseurs.

Le tableau suivant présente l'évolution du besoin en fonds de roulement (BFR) sur l'ensemble de la période du projet. Il permet de suivre, d'une année à l'autre, les variations de ce besoin, essentielles pour évaluer la stabilité financière de l'exploitation et anticiper les besoins de trésorerie.

Tableau N°17: Variation du BFR

*BFR 30 jours de la consommation intermédiaire

U :DA

	0	1	2	3	4	5	6	7
BFR_n	-	84 032 308	88 233 923	92 645 619	97 277 900	102 141 795	102 141 795	102 141 795
BFR_{n+1}	84 032 308	88 233 923	92 645 619	97 277 900	102 141 795	102 141 795	102 141 795	-
Δ BFR	84 032 308	4 201 615	4 411 696	4 632 281	4 863 895	-	-	

Source : Réaliser par moi-même à partir données BNA

Le tableau montre l'évolution du besoin en fonds de roulement (BFR) de « l'année 0 à l'année 7 ». Ce besoin représente ici les ressources nécessaires pour couvrir l'exploitation, calculées sur la base de la consommation intermédiaire, en appliquant la formule suivante :

$$BFR = (Consommation\ intermédiaire * 30) / 312$$

Le BFR de l'année_(n) devient le point de départ de l'année suivante_(n+1). La variation du BFR correspond à la différence entre deux années successives. On remarque que cette variation est positive jusqu'à la quatrième année, ce qui traduit une montée progressive du besoin en fonds. À partir de la cinquième année, la variation devient nulle, indiquant une stabilisation du BFR. Cela constitue un signal positif, car l'entreprise atteint un équilibre d'exploitation et ne nécessite plus de financement supplémentaire pour répondre à ses besoins.

$$Variation\ du\ BFR = BFR\ de\ l'année_{n+1} - BFR\ de\ l'année_n$$

$$\Delta BFR\ 1 = 88\ 233\ 923 - 84\ 032\ 308 = 4\ 201\ 615\ DA$$

8 Le plan de trésorerie prévisionnel :

C'est un tableau qui répertorie l'ensemble des ressources (entrées de fonds) et des emplois (sorties de fonds) prévus dans le cadre du projet. Il permet de suivre l'évolution de la trésorerie et de vérifier l'équilibre financier, afin de garantir la rentabilité du projet.

Tableau N°18 : Plan de trésorerie prévisionnel

	Phase réalisation	Phase d'exploitation						
	0	1	2	3	4	5	6	7
Capitaux Propres	136 500 000							
Emprunt	472 835 780							
CAF		440 466 320	465 223 374	489 645 901	507 842 572	536 042 950	537 087 543	446 608 802
Récupération BFR								
Valeur de cession								342 501
Total Ressources₍₁₎	609 335 780	440 466 320	465 223 374	489 645 901	507 842 572	536 042 950	537 087 543	446 951 303
Investissement	636 326 496							
Remboursement d'E				127 265 299	127 265	127 265	127 265	127 265
Dividendes								
Δ BFR	84 032 308	4 201 615	4 411 696	4 632 281	4 863 895			
Total Emplois₍₂₎	720 358 804	4 201 615	4 411 696	131 897 580	4 991 160	127 265	127 265	127 265
R-E₍₁₋₂₎	- 111 023 024	436 264 705	460 811 678	357 748 321	502 851 412	535 915 685	536 960 278	446 824 038

Source : Réalisée par moi-même à partir des données BNA

Le plan de trésorerie prévisionnel nous permet de voir clairement si le projet peut être financé sans déséquilibre au cours des années. Les ressources utilisées dans ce tableau comprennent les apports en capitaux propres et l'emprunt, qui sont des données fournies par la banque, ainsi que la capacité d'autofinancement (CAF) qu'on a déjà calculée, et la valeur de cession également donnée. Ensuite, on a additionné ces éléments pour obtenir le total des ressources. Du côté des emplois, on retrouve l'investissement initial, le remboursement de l'emprunt (également fourni), la variation du BFR que nous avons calculée auparavant. Enfin, le résultat de trésorerie est simplement la différence entre les ressources et les emplois.

À travers ce tableau, on constate que la trésorerie reste positive tout au long du projet, ce qui signifie que l'entreprise disposera toujours de suffisamment de fonds pour faire face à ses dépenses. Cela montre que le projet est bien équilibré sur le plan financier et qu'il ne présente pas de risque de rupture de trésorerie, ce qui est un bon indicateur de sa faisabilité.

9 Les flux de trésorerie prévisionnels :

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie prévisionnels pour ce projet. Ces flux regroupent l'ensemble des ressources (CAF, reprise du BFR, valeur résiduelle) et des emplois (investissements, variations du BFR) attendus sur plusieurs années. Les flux de trésorerie prévus représentent toutes les entrées et sorties de trésorerie attendues sur une période donnée, permettant de prévoir la capacité d'un projet à générer des liquidités et à répondre à ses besoins financiers. Le tableau permet également de suivre l'évolution des flux de trésorerie nets (cumulés et actualisés) afin de mieux évaluer la performance financière du projet.

Tableau N°12 : Les flux de trésorerie prévisionnels

U : DA

	1	2	3	4	5	6	7	
Ressources								
CAF	440 466 320	465 223 374	489 645 901	507 842 572	536 042 950	537 087 543	446 824 038	
VRI							342 501 401	
Récup BFR								
Total Ressources	440 466 320	465 223 374	489 645 901	507 842 572	536 042 950	537 087 543	789 325 439	
Emplois:								
Investissement	1 028 644 200							
Δ BFR		84 032 308	4 201 615	4 411 696	4 632 281	4 863 895	-	
Total Emplois	1 028 644 200	84 032 308	4 201 615	4 411 696	4 632 281	4 863 895	-	
Trésorerie	- 588 177 880	381 191 066	485 444 286	503 430 876	531 410 669	532 223 648	789 325 439	
TR cumulées	- 588 177 880	- 206 986 814	278 457 472	781 888 348	1 313 299 017	1 845 522 665	2 634 848 104	
TR Actualisées	- 588 177 880	346 502 679	400 976 981	378 076 587	362 953 487	330 510 885	445 058 155	
TR act cumulées	- 588 177 880	-241 675 201	159 301 780	537 378 367	900 331 854	1 230 842 740	1 675 900 894	VAN

L'analyse de la viabilité du projet a révélé plusieurs éléments positifs, ce qui laisse penser qu'il est économiquement viable. L'étude de rentabilité vient confirmer cette idée en répondant aux principales interrogations financières.

Selon les critères de rentabilité présentés ci-dessous, le projet apparaît à la fois solvable et suffisamment rentable pour justifier l'investissement.

- ❖ Le délai de récupération actualisé, fourni par l'entreprise, est très court : environ « 2 ans et 7 mois », ce qui reflète une bonne liquidité.
- ❖ La valeur actuelle nette (VAN) dégagée montre que la rentabilité interne du projet est satisfaisante. L'entreprise réaliserait un enrichissement de 1 675 900,00 DA après récupération de la mise de fonds et paiement du coût des ressources.
- ❖ Le taux de rentabilité interne (TRI), également fourni par l'entreprise, s'élève à 59 %, ce qui est largement supérieur au taux d'actualisation de 10 %. Cela signifie que

tout financement à un taux inférieur à ce taux générerait une VAN positive, confirmant ainsi la solidité du projet.

- ❖ L'indice de profitabilité indique que chaque dinar investi rapporte 1,62 dinar. En d'autres termes, le capital initial s'enrichit de 62 %, ce qui montre que le projet offre un rendement élevé sur les capitaux engagés.

$$IP = (\sum TR Act / Investissement)$$
$$IP = (1\,675\,900\,894 / 1\,028\,644\,200) = 1.62$$
$$IP > 1$$

En résumé, une VAN positive, un TRI supérieur au taux d'actualisation, et un indice de profitabilité supérieur à 1 sont autant de signaux positifs. Ils montrent que le projet est financièrement solide, rentable et prometteur, avec une bonne capacité à générer des bénéfices durables.

Conclusion :

À travers cette étude menée au sein de l'agence de la BNA, nous avons analysé la rentabilité d'un projet d'investissement en utilisant différents outils et documents fournis par l'entreprise. L'objectif était d'identifier ses besoins en crédit d'investissement tout en limitant les risques.

Le calcul des critères de rentabilité, comme la VAN, le TRI et l'indice de profitabilité, est essentiel pour vérifier si le projet est financièrement faisable, rentable et attractif. Cette évaluation permet ainsi de confirmer la viabilité du projet avant sa mise en œuvre.

Ce chapitre a montré l'importance de mettre en pratique les notions théoriques d'évaluation financière, tout en soulignant que l'accompagnement bancaire joue un rôle clé pour soutenir la réussite de tels projets

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'un stage effectué à la Banque Nationale d'Algérie (BNA), une expérience qui m'a permis d'observer de manière concrète le rôle fondamental que joue cette institution dans le financement des projets d'investissement. L'objectif principal de ce travail était de comprendre les mécanismes utilisés par la banque pour évaluer un projet d'investissement, en s'appuyant sur une étude de cas réelle : celle de la « SNC KHERIB », spécialisée dans la production de « tissu non tissé de type Spunlace ».

Dans un premier temps, nous avons présenté les notions théoriques essentielles relatives aux projets d'investissement : leurs typologies, les différentes sources de financement, ainsi que les critères économiques et financiers permettant d'évaluer leur rentabilité. Cette base conceptuelle a permis de mieux appréhender les éléments étudiés dans la deuxième partie du mémoire.

Dans la seconde partie, l'étude de cas de la « SNC KHERIB » nous a permis de voir comment la BNA intervient concrètement dans le processus de financement. À travers cette analyse, il est apparu que la banque accorde une grande importance à la structure financière du projet, à sa rentabilité prévisionnelle (calculée notamment via la VAN, le TRI, l'IP, etc.), à la solidité des garanties proposées et à la capacité de remboursement de l'emprunteur. Le financement bancaire repose ainsi sur une évaluation rigoureuse, visant à réduire au maximum les risques encourus par la banque.

Les résultats de cette étude confirment les hypothèses proposées en introduction. En effet, la BNA effectue une analyse des risques approfondie avant toute décision d'octroi de crédit, ce qui confirme la première hypothèse. De plus, la BNA applique également des critères de rentabilité stricts, comme le confirment les indicateurs calculés pour le projet : une valeur actuelle nette (VAN) positive, un taux de rentabilité interne (TRI) élevé et un indice de profitabilité supérieur à 1, ce qui soutient la deuxième hypothèse. Enfin, la méthodologie utilisée par la BNA pour évaluer la viabilité du projet est structurée et complète, intégrant une étude de marché, une analyse financière ainsi que le respect des conditions de remboursement, ce qui confirme la troisième hypothèse.

Par conséquent, l'étude de cas démontre que le financement d'un projet d'investissement repose sur une méthodologie rigoureuse, fondée sur l'analyse de données économiques, financières et techniques, visant à assurer la sécurité bancaire et le soutien à l'investissement productif.

À la lumière de cette étude, plusieurs recommandations peuvent être formulées. Il serait utile que les porteurs de projets soient mieux préparés à répondre aux exigences bancaires en matière de rentabilité et de solidité financière. Par ailleurs, renforcer le dialogue entre la

banque et les investisseurs permettrait de clarifier certains critères de décision et d'accompagner les promoteurs dans la phase de montage de projet.

Comme tout travail de recherche, ce mémoire comporte certaines limites. Celles-ci sont principalement liées à des contraintes personnelles rencontrées durant le stage, notamment l'accès limité à certaines données internes ou le manque de temps pour approfondir certains aspects techniques. De plus, certaines informations confidentielles liées à la décision de crédit ne pouvaient pas être consultées, ce qui a pu limiter l'analyse dans sa profondeur.

Pour prolonger ce travail, plusieurs pistes de recherche pourraient être envisagées. Il serait intéressant de réaliser une étude comparative entre plusieurs banques afin d'identifier les différences dans les critères d'octroi de crédit, ainsi que par une étude comparative entre plusieurs projets financés par la BNA, afin d'identifier les différents critères utilisés selon les secteurs. Il serait également intéressant d'analyser l'évolution d'un projet après son financement pour évaluer l'efficacité réelle de l'intervention bancaire.

En somme, ce mémoire m'a permis de consolider mes connaissances sur le financement bancaire des investissements, de les confronter à une réalité pratique, et d'enrichir ma compréhension des relations entre les entreprises et les institutions financières. Cette expérience m'a également permis d'enrichir ma compréhension du rôle stratégique que joue la banque dans le développement économique à travers le financement des investissements productifs.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

1. Barneto, P. et Grégoire, G. (2008), « *Finance* », éditions Dunod, Paris.
2. Bellalah, M. (2004), « *Gestion financière* » (2^e éd.), éditions Economica, Paris.
3. Boughaba, A. (2005), « *Analyse & évaluation de projets* », éditions Berti, Alger.
4. Collomb, J.-A. (1999), « *Finance d'entreprise* », éditions Eska, Paris.
5. Godih, D. et Lazerg, M. (2021), « *Les principes généraux afférents aux techniques bancaires* », éditions NPU, Alger.
6. Jakob, H. et Sardi, A. (2001), « *Management des risques bancaires* », éditions AFGES, Paris.
7. Koel, J. (2003), « *Les choix d'investissement* », éditions Dunod, Paris.
8. Lasary, M. (2007), « *Évaluation et financement de projet* », éditions Distribution.
9. Taverdet-Popiolek, N. «(2006), « *Guide du choix d'investissement* », éditions d'Organisation, Paris.

Mémoires et rapports universitaires

1. Bensai, S « *Gestion du risque de crédit par la méthode crédit scoring : cas de la DRE-BNA de Béjaïa* », mémoire de master, option économie appliquée et ingénierie financière, Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, promotion juin 2013.
2. Chellat, R et Djouahra, H, « *La pratique du contrôle interne au sein de la banque : cas de la BNA-DRE, agence 191 Béjaïa* » mémoire de fin d'études, option contrôle et audit, Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, 2022-2023.
3. Fellah, Met Hamdane, D, « *Financement d'un projet d'investissement par une banque : cas de la BADR, agence 015 Tizi-Ouzou* » mémoire de fin de cycle, option économie monétaire et bancaire, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2020-2021.
4. Iftissen, T, « *L'étude de la rentabilité financière d'un projet d'investissement : cas de COGB Labelle* » mémoire de fin de cycle, BTS, option gestion des entreprises, HIMI Béjaïa, Groupe INSIM, 2020-2021.
5. Mekboul, S et Messoudenne, W, « *Le financement bancaire d'un projet d'investissement : cas de la BNA, agence 587 Béjaïa* », mémoire de fin de cycle, option finance d'entreprise, Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, 2021-2022.
6. Ouarti, Oet Yahiatene, H « *Évolution du financement bancaire des investissements en Algérie durant la période 2014-2018 : cas de la BNA, AP/581* », mémoire de master, option économie monétaire et bancaire, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2019-2020.

7. Tamazirt, B et Koulougli, Y, « *Modalités de financement et évaluation de projet d'investissements : cas de la BNA, agence 583 Tizi-Ouzou* » mémoire de fin d'études, option management bancaire, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2021-2022.
8. Touahria, I et Yessad, S, « *Étude et montage d'un crédit d'investissement* » rapport de stage, licence 3, option finance et comptabilité, Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, 2022-2023.

Reuves

1. Ait Sahed, I et Ait Mohamed, M, « *L'effet de l'endettement sur la rentabilité de l'entreprise* », Revue des Études Économiques et Financières, vol. 11, n° 1, octobre 2018, pp. 291–302.
2. Arroudj, H, « *Le système bancaire algérien sur les voies de la modernisation : quelques éléments d'analyse* », Revue algérienne d'économie et gestion, vol. 9, n° 2, juin 2016, pp. 5–22.
3. Azzaoui, K et Tabta, L, « *L'emprunt obligataire en Algérie* », Revue des Réformes Économiques et Intégration dans l'Économie Mondiale, vol. 12, n° 25, juillet 2018, pp. 33–53.
4. Benilles, B, « *Les déterminants de l'octroi de crédits des banques commerciales en Algérie* », Revue Al-Muntada des Études et Recherches Économiques, vol. 6, n° 1, juin 2022, pp. 759–774.
5. Bensiahmed, Y et Azzaoui, K, « *L'impact des risques de crédit et de liquidité sur la stabilité financière des banques algériennes* », Journal d'études en économie et management, vol. 6, n° 1, juin 2023.
6. Iguergaziz, W et Guendoul, F, « *Analyse du secteur bancaire algérien : un secteur mal-développé, dans une économie à fort besoin de financement* », Journal of Economic Finance and Business, vol. 8, n° 1, mars 2023, pp. 1069–1086.
7. Khaled, M, « *Informational efficiency and overconfidence: which finding for the Algerian stock market?* », Revue d'Économie et de Statistique Appliquée, vol. 16, n° 1, juin 2019, pp. 84–103.
8. Sbihi-Yaddaden, Dj, « *Le capital investissement en Algérie : contraintes et perspectives* », Revue TADAMSAD – UNEGMU, vol. 3, n° 2, 2023, pp. 41–55.
9. Zourdani, S, « *Les services financiers : l'innovation vue de la Banque Nationale d'Algérie* », Revue Économie, Finance et Affaires, vol. 2, n° 3, septembre 2018, pp. 583–601.

Autre documents

1. Cours de Mme Ayad, (2023/2024) , « *Politique financière de l'entreprise* ».
2. Cours de Mme Traki, (2022/2023), « *Analyse financière* ».
3. Document interne de la Banque National d'Algérie, consultée(2025).

Textes juridiques et réglementaires

1. Loi n° 88-01 du 12 janvier 1988 relative à l'autonomie des entreprises publiques économiques.
2. Loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.
3. Loi n° 03-11 du 26 août 2003 modifiant et complétant la loi n° 90-10 relative à la monnaie et au crédit.

Sites web

1. Banque Nationale d'Algérie, Présentation de la BNA, consultée (février 2025)
<https://www.bna.dz/fr/presentation-de-la-bna/>
2. Banque Nationale d'Algérie, « *Rapport annuel 2022* » consultée (février 2025)
<https://www.bna.dz/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-annuel-2022-FR-1.pdf>
3. <https://asjp.cerist.dz/en/article/183580>
4. <https://www.bna.dz/fr/trouver-une-agence/>
5. <https://www.conseil-finances.com/le-guide/qu-est-ce-qu-un-credit-definition/>
6. <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/comptabilite-entreprise/valeur-residuelle/>
7. Thèses Algérie, *Plateforme de consultation de mémoires et thèses universitaires en Algérie*, <https://theses-algerie.com>, consulté 2025.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciement

Dédicace

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

<i>INTRODUCTION GÉNÉRALE</i>	1
<i>CHAPITRE 01 : LE FINANCEMENT DE PROJET D'INVESTISSEMENT</i>	3
<i>Section01 : Concept clés sur Projet d'Investissement</i>	4
1. <i>Définition de l'investissement</i> :	4
2. <i>Typologies d'investissements</i> :	5
2.1. Classifications des investissements selon leur nature :	5
2.2. Classifications des investissements selon les objectifs :	5
2.3. Selon la nature des relations entre les projets :	6
2.4. Selon leurs secteurs :	6
2.5. Classification selon la chronologie des flux financiers :	6
3. <i>Définition d'un projet</i> :	6
3.1. Définition d'un projet d'investissement:	7
3.2. Les différentes phases d'un projet d'investissement :	7
4. <i>Les paramètres caractéristiques d'un projet d'investissement</i> :	8
4.1. Le coût du projet :	8
4.2. La durée du projet:	8
4.3. Les cash-flows (flux de trésorerie):	8
4.4. Le taux d'actualisation:	8
4.5. La valeur résiduelle:	8
5 <i>Critères de choix et d'évaluation des projets d'investissements</i> :	8
5.1 La Valeur Actuelle Nette(VAN) :	9
5.2 Le Taux de Rendement Interne (TRI) :	9
5.3 Délai de récupération du capital (DR) :	9
5.4 Indice de profitabilité(IP):	9
<i>Section02 : Sources de financement de projets</i>	10
1. <i>Financement interne</i> :	11
1.1 L'Autofinancement :	11
1.2 La capacité de l'Autofinancement :	11

1.3	Calcul de la CAF :	11
1.3.1	La méthode Additive :	11
1.3.2	Méthode Soustractive:	12
1.4	Cession d'éléments d'actif :	13
2	<i>Financement Externe</i> :	13
2.1	Financement externe direct :	13
2.1.1	Financement externe direct via le Marché Financier :	13
2.1.2	Financement direct à long terme par augmentation du capital :	14
2.1.3	Financement direct à long terme par emprunt obligataire :	15
2.1.4	Financement direct à court terme :	15
2.2	Financement externe indirect :	16
	<i>Section 3 : Le financement bancaire des investissements</i>	17
1.	<i>Définition du crédit</i> :	17
1.1	Les caractéristiques d'octroi d'un crédit :	17
1.2	Classification du crédit :	17
1.2.1	Le crédit à moyen terme (CMT) :	18
1.2.2	Les crédits à long terme (CLT) :	18
1.2.3	Le crédit-bail :	18
1.2.4	Les crédits spéciaux :	19
2.	<i>Les risques du crédit d'investissement</i> :	19
2.1	Risque de non-remboursement :	19
2.2	Risque d'immobilisation :	19
2.3	Risque de taux :	20
2.4	Risque de change :	20
2.5	Risque de solvabilité :	20
3	<i>Les garanties bancaires</i> :	20
3.1	Les garanties personnelles :	20
3.2	Les garanties réelles :	20
3.3	Garanties complémentaires :	20
4	<i>Méthode d'évaluation d'un projet d'investissement</i> :	20
4.1	Échéancier d'investissement :	21
4.2	L'échéancier d'amortissement :	21
4.3	Le besoin en fonds de roulement (BFR) :	22
4.4	Echéancier du compte résultat:	22
4.5	Plan de financement :	23

<i>CHAPITRE2 : FINANCEMENT D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT PAR LA BNA.....</i>	<i>4</i>
<i>Section 01 : Présentation de la Banque Nationale d'Algérie (BNA).....</i>	<i>25</i>
1. <i>Définition de la Banque Nationale d'Algérie :</i>	<i>25</i>
2. <i>Historique de la BNA :.....</i>	<i>26</i>
3. <i>La Banque Nationale d'Algérie (BNA) en chiffres :</i>	<i>27</i>
4. <i>Présentation de la Direction de Réseau d'Exploitation de Bejaia (DRE) :</i>	<i>28</i>
5. <i>L'organisation de la BNA :</i>	<i>29</i>
5.1 <i>Département Promotion et Animation Commerciale :</i>	<i>29</i>
5.2 <i>Le Département de Crédit :</i>	<i>29</i>
5.3 <i>Département Juridique et Contentieux :</i>	<i>30</i>
5.4 <i>Département Contrôle :</i>	<i>30</i>
5.5 <i>Département Gestion Administrative et Budget :</i>	<i>31</i>
5.6 <i>Cellule informatique :</i>	<i>31</i>
6 <i>Missions et objectifs de la BNA :</i>	<i>31</i>
6.1 <i>Les Missions :</i>	<i>31</i>
6.2 <i>Les objectifs :</i>	<i>32</i>
7 <i>Enregistrement et types des données de la banque :</i>	<i>34</i>
7.1 <i>Données relatives à la clientèle :</i>	<i>34</i>
7.2 <i>Données financières :</i>	<i>34</i>
7.3 <i>Données opérationnelle :</i>	<i>34</i>
7.4 <i>Données liées aux risques :</i>	<i>34</i>
7.5 <i>Données réglementaire :</i>	<i>34</i>
7.6 <i>Données liées aux ressources humaines :</i>	<i>34</i>
7.7 <i>Données techniques et informatiques :</i>	<i>35</i>
8 <i>Les comptes de la BNA :</i>	<i>35</i>
9 <i>Présentation de dossier d'étude :</i>	<i>35</i>
<i>Section 02 : Présentation du projet d'investissement.....</i>	<i>37</i>
1. <i>L'entreprise en projet :</i>	<i>37</i>
2. <i>Fiche d'identité de l'entreprise :</i>	<i>37</i>
3. <i>Vision du manager :</i>	<i>37</i>
4. <i>Système de mangement adopté :</i>	<i>38</i>
5. <i>Description du produit :</i>	<i>38</i>
5.1 <i>Caractéristiques des lingettes SPUNLACE :</i>	<i>38</i>
5.2 <i>Processus de fabrication des lingettes «non-tissé spunlance » :</i>	<i>39</i>

6.	<i>Impact du projet :</i>	40
6.1	Sur le plan social :	40
6.2	Sur le plan économique :	40
6.3	Sur le plan environnemental :	40
7.	<i>Étude du marché :</i>	41
7.1	Analyse de la demande :	41
7.2	Évaluation de la concurrence :	41
7.3	Analyse de la chaîne d'approvisionnement :	41
7.4	Étude de localisation :	41
7.5	Analyse des partenariats potentiels :	41
<i>Section03 : Etude de la rentabilité du projet</i>		42
1.	<i>Structure de financement et d'investissement :</i>	42
2	<i>Amortissement :</i>	42
3	<i>Echéancier de Remboursement de L'Emprunt :</i>	43
4	<i>Détermination des frais financier :</i>	45
6	<i>Tableau de compte de résultat prévisionnel (TCR) :</i>	47
6.1	Cout e la matière première :	48
6.2	Calcul du chiffre d'affaire :	49
7	<i>Variation Besoin Fonds de Roulement :</i>	52
8	<i>Le plan de trésorerie prévisionnel :</i>	53
9	<i>Les flux de trésorerie prévisionnels :</i>	54
<i>CONCLUSION GÉNÉRALE</i>		56
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>		57
<i>TABLE DES MATIÈRES</i>		62
<i>Résumé :</i>		66

Résumé

Ce mémoire a été réalisé dans le cadre d'un stage à la Banque Nationale d'Algérie (BNA), dont l'objectif de découvrir le fonctionnement de l'opération de financement bancaire d'un projet d'investissement. À partir d'un cas concret, le travail a porté sur l'examen d'une demande de crédit d'investissement, en se basant sur la rentabilité du projet, les garanties proposées et les risques encourus. L'évaluation du projet s'est appuyée sur plusieurs indicateurs financiers, notamment la Valeur Actuelle Nette (VAN), le Taux de Rendement Interne (TRI), le délai de récupération et la Capacité d'Autofinancement (CAF), ainsi que sur l'étude des garanties et des risques liés au projet. Il en ressort que le projet satisfait aux exigences de la BNA, avec une rentabilité jugée satisfaisante.

Ce travail met en évidence l'importance d'une évaluation rigoureuse dans la décision de financement bancaire et souligne le rôle essentiel des critères économiques dans le choix des projets à financer.

Mots-clés : projet d'investissement, BNA, DRE, crédit bancaire, rentabilité, financement, VAN, TRI, CAF, garanties

Abstract

This thesis was carried out as part of an internship at the National Bank of Algeria, with the objective of understanding how bank financing works for investment projects. Based on a real case, the work focused on analyzing an investment loan application, taking into account the project's profitability, the proposed guarantees, and the associated risks. The project evaluation relied on several financial indicators, including Net Present Value, Internal Rate of Return, Payback Period, and Self-Financing Capacity, along with a study of the guarantees and risks related to the project. The results showed that the project meets the bank's requirements and is considered financially profitable.

This study highlights the importance of thorough evaluation in making banking financing decisions and emphasizes the essential role of economic criteria in selecting projects to be funded.

Keywords: Investment project, National Bank of Algeria, regional branch, bank loan, profitability, financing, Net Present Value, Internal Rate of Return, Self-Financing Capacity, guarantee

ملخص

تم اعداد هذه المذكرة في اطار تدريب ميداني لدى البنك الوطني الجزائري، بهدف التعرف على كيفية تمويل المشاريع الاستثمارية من طرف البنوك، و قد تم اعتماد دراسة حقيقية تعلق في معالجة طلب قرض استثماري، بالتركيز على جدوى المشروع و الضمانات المقدمة و المخاطر المحتملة.

تم تقييم المشروع استنادا الى مجموعة من المؤشرات المالية، منها القيمة المالية الصافية، معدل العائد الداخلي، مدة استرداد رأس المال و القدرة على التمويل الداخلي بالإضافة الى دراسة الجوانب المتعلقة بالضمانات و المخاطر المرتبطة بالمشروع. و قد أظهرت النتائج أن المشروع يستوفي شروط البنك و يتميز بعائد مالي مرضي.

يبرز هذا العمل أهمية التقييم المالي الدقيق في اتخاذ قرارات التمويل البنكي، كما يؤكد على الدور المحوري للمعايير الاقتصادية في اختبار المشاريع الجديدة بالدعم المالي.

الكلمات المفتاحية: مشروع استثماري، البنك الوطني الجزائري، المديرية الجهوية، التمويل البنكي، الجدوى المالية، التمويل الذاتي، الضمانات، المخاطر.

Résumé

Ce mémoire a été réalisé dans le cadre d'un stage à la Banque Nationale d'Algérie (BNA), dont l'objectif de découvrir le fonctionnement de l'opération de financement bancaire d'un projet d'investissement. À partir d'un cas concret, le travail a porté sur l'examen d'une demande de crédit d'investissement, en se basant sur la rentabilité du projet, les garanties proposées et les risques encourus. L'évaluation du projet s'est appuyée sur plusieurs indicateurs financiers, notamment la Valeur Actuelle Nette (VAN), le Taux de Rendement Interne (TRI), le délai de récupération et la Capacité d'Autofinancement (CAF), ainsi que sur l'étude des garanties et des risques liés au projet. Il en ressort que le projet satisfait aux exigences de la BNA, avec une rentabilité jugée satisfaisante.

Ce travail met en évidence l'importance d'une évaluation rigoureuse dans la décision de financement bancaire et souligne le rôle essentiel des critères économiques dans le choix des projets à financer.

Mots-clés : projet d'investissement, BNA, DRE, crédit bancaire, rentabilité, financement, VAN, TRI, CAF, garanties

Abstract

This thesis was carried out as part of an internship at the National Bank of Algeria, with the objective of understanding how bank financing works for investment projects. Based on a real case, the work focused on analyzing an investment loan application, taking into account the project's profitability, the proposed guarantees, and the associated risks. The project evaluation relied on several financial indicators, including Net Present Value, Internal Rate of Return, Payback Period, and Self-Financing Capacity, along with a study of the guarantees and risks related to the project. The results showed that the project meets the bank's requirements and is considered financially profitable.

This study highlights the importance of thorough evaluation in making banking financing decisions and emphasizes the essential role of economic criteria in selecting projects to be funded.

Keywords: Investment project, National Bank of Algeria, regional branch, bank loan, profitability, financing, Net Present Value, Internal Rate of Return, Self-Financing Capacity, guarantee

ملخص

تم اعداد هذه المذكرة في اطار تدريب ميداني لدى البنك الوطني الجزائري، بهدف التعرف على كيفية تمويل المشاريع الاستثمارية من طرف البنوك، و قد تم اعتماد دراسة حقيقية تعلقت في معالجة طلب قرض استثماري، بالتركيز على جدوى المشروع و الضمانات المقدمة و المخاطر المحتملة.

تم تقييم المشروع استنادا الى مجموعة من المؤشرات المالية، منها القيمة المالية الصافية، معدل العائد الداخلي، مدة استرداد رأس المال و القدرة على التمويل الداخلي بالإضافة الى دراسة الجوانب المتعلقة بالضمانات و المخاطر المرتبطة بالمشروع. و قد أظهرت النتائج أن المشروع يستوفي شروط البنك و يتميز بعائد مالي مرضي.

يبرز هذا العمل أهمية التقييم المالي الدقيق في اتخاذ قرارات التمويل البنكي، كما يؤكد على الدور المحوري للمعايير الاقتصادية في اختبار المشاريع الجديدة بالدعم المالي.

الكلمات المفتاحية: مشروع استثماري، البنك الوطني الجزائري، المديرية الجهوية، التمويل البنكي، الجدوى المالية، التمويل الذاتي، الضمانات، المخاطر.